

OCTOBRE 2024

# SAIN NAUPHARY



## BIENVENUE AU VILLAGE !

Toutes les infos ....



# SOMMAIRE

1

*Le mot du  
Maire*

2

*Informations  
utiles*

3 - 4

*Élus  
Agents*

5 - 7

*Compte  
Administratif  
Budget  
Subventions*

8 - 9

*Le Grand  
Montauban*

9 - 11

*Réalisations  
Projets*

12 - 14

*Travaux  
Mairie*

15

*Petite enfance*

16 - 18

*Écoles  
Vacances  
PEDT*

19

*Transport*

20 - 21

*Social*

22 - 23

*Gérer ses  
déchets*

24 - 25

*Urbanisme -  
Habitat*

25 - 26

*Formalités  
administratives*

27

*Respect  
d'autrui*

28

*Calendrier  
des  
manifestations*

29 - 45

*Associations*

46 - 47

*Retour sur  
l'année*

48 - 49

*État Civil  
Cérémonies*

50 - 54

*Commerces,  
artisans,  
services*

55 - 56

*Calendrier  
Coin détente*

# Mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

Chères Saint-Nauphariennes, Chers Saint-Nauphariens,

L'automne est déjà à nos portes, et avec lui, un nouveau chapitre de notre vie municipale. C'est une saison de transition, de réflexion et d'opportunités. Les couleurs changeantes des arbres nous rappellent que la nature, comme notre commune, évolue sans cesse.

A travers ce bulletin, c'est avec une grande fierté que je vous présente les initiatives que notre municipalité a développées ces derniers mois et celles à venir. Nous avons investi dans de nombreux projets afin d'améliorer nos infrastructures et le cadre de vie de chacun.

Chaque jour, nous façonnons l'avenir de notre commune dans un seul but, celui de faire de notre cher village, un lieu où il fait bon vivre.

Après plusieurs mois, les travaux de la mairie vont bientôt voir la fin, mais nous avons tout de même pu regagner nos locaux fin septembre. La construction de la chaufferie bois s'est achevée, la viabilisation des terrains Aurore sis à Capélanios et la pose de caméras de vidéosurveillance ont été réalisées.

A partir de ce mois-ci, le tissu social va petit à petit se renforcer avec les diverses manifestations qui vont être proposées : des événements culturels et sportifs, des rencontres intergénérationnelles vont avoir lieu. Je tiens d'ailleurs à remercier tous ceux qui s'investissent chaque jour et contribuent ainsi à faire vivre notre village.

Je vous encourage vivement à participer aux événements à venir et à soutenir ces initiatives.

Je vous souhaite à tous un bel automne et espère vous retrouver lors des nombreux événements prévus dans les prochaines semaines.

Bonne lecture à tous !

Prenez soin de vous et à très bientôt !

Le Maire

**Bernard PAILLARES**

# INFORMATIONS UTILES

## MAIRIE DE SAINT-NAUPHARY

907 Route d'Albi  
82370 SAINT-NAUPHARY

 05.63.25.65.58

*E-mail :*

[mairie@saint-nauphary.com](mailto:mairie@saint-nauphary.com)

*Site internet :* [www.saint-nauphary.com](http://www.saint-nauphary.com)

**Horaires d'ouverture :**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
De 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h00 à 12h00

Samedi de 9h00 à 12h00

### PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Sur rendez-vous, en appelant aux heures d'ouverture  
du secrétariat.

## L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

05 63 24 26 69

**Horaires d'ouverture :**

Lundi de 13h00 à 15h45  
Mardi – Mercredi de 08h45 à 12h45 et de 14h00 à 15h45  
Jeudi – Vendredi de 08h45 à 12h45 et de 14h00 à 15h45  
Samedi de 09h00 à 12h00

**Points de levée :**

- Saint-Nauphary : 14h15 du lundi au vendredi  
09h00 le samedi
- Charros : 09h00 du lundi au samedi

Votre agence postale met à votre disposition une tablette tactile vous permettant d'accéder à ses services en ligne et aux services publics.

Afin de faciliter la distribution du courrier, nous vous demandons d'être le plus précis possible quand vous communiquez votre adresse postale (nom, prénom, numéro et dénomination de rue précise, code postal, ville).

## LA MEDIATHEQUE

05 63 67 11 06

**Horaires d'ouverture :**

Mercredi de 11h00 à 12h00  
15h00 à 19h00

Vendredi de 16h30 à 17h30

Samedi de 09h00 à 12h00

**Service gratuit pour les habitants de la commune et du GMCA.**

## COORDONNEES BATIMENTS COMMUNAUX

Ecole Maternelle :	05 63 67 93 38
Ecole Élémentaire :	05 63 67 95 55
Cantine scolaire :	05 63 67 93 41
Salle des Fêtes Charros :	05 63 66 82 62
Salle des Fêtes St-Nauphary :	05 63 67 95 02
Ateliers municipaux :	05 63 67 82 90
Complexe sportif :	05 63 31 97 79

## Location des salles communales

Les salles des fêtes de St-Nauphary et Charros sont louées à des personnes **majeures et responsables**.

**Les tarifs de location :**

Habitants de St Nauphary 180 €  
Habitants des communes GMCA 250 €  
Habitants hors communes GMCA : 350 €

Une caution de **760 €** est demandée, ainsi qu'une attestation d'assurance (responsabilité civile pour les dommages éventuels) à chaque mise à disposition.

## Cimetières

Il existe deux cimetières, l'un à St-Nauphary et l'autre à Charros.

Les concessions aux cimetières sont vendues pour le prix de **50 €** le m<sup>2</sup> pour une durée de 30 ans renouvelable.

Dans certains cas, le dépositaire communal peut être demandé pour une courte période.

Les cases au columbarium sont vendues au prix de **550 €** l'unité pour une durée de 30 ans renouvelable.

# Des élus au service de votre ville, à votre écoute...

**SAIN**  
**NAUPHARY**



**Bernard PAILLARES**  
Maire



**Mathieu ALBERT**  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire



**Caroline PECQUENARD**  
2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire



**Philippe LORMIÈRES**  
3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire



**Véronique MALY**  
4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire



**Philippe MAYMAT**  
5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire



**Laure BELDA**  
Conseillère Municipale



**Damien BODOT**  
Conseiller Municipal



**Sandy DEL RIO**  
Conseillère Municipale



**Sandrine DIAZ**  
Conseillère Municipale



**Edouard FORESTIÉ**  
Conseiller Municipal



**Natacha GIRARD**  
Conseillère Municipale



**Sébastien LACAM**  
Conseiller Municipal



**Marie-Jeanne LECOINTE**  
Conseillère Municipale



**Sébastien LOMBRIL**  
Conseiller Municipal



**Nathalie MONTELS**  
Conseillère Municipale



**Christophe PENDARIES**  
Conseiller Municipal



**Laurence RISPE**  
Conseillère Municipale



**Philippe SERNY**  
Conseiller Municipal

# Les agents au service de la population

## Administratif

Nelly PAILLARES

### Secrétaire Générale

Administration générale  
Finances - Ressources Humaines  
Elections

Nelly **BROUARD**

Accueil  
Etat Civil  
Site Internet

Laetitia **CHOQUET**

Accueil  
Urbanisme  
Bulletin Communal  
Commandes cantine



## Responsable de

### l'Agence Postale

Jocelyne **GASPAROTTO**  
Blandine **CALVET**



## Médiathèque

Isabelle **SERNY**



## Services Techniques

### RESPONSABLE

Gérald **DUVILLIERS**

### Voirie - Espaces Verts-Entretien

#### Bâtiments communaux

Alain **LAFARGE**  
Fabrice **CIVERA**  
Olivier **LAINÉ**



## Ecoles

### ATSEM

Béatrice **GUITARD**  
Katia **LAFFARGUE**  
Andréia **DO PAÇO LOPES**  
Elodie **VIOLA**



## Restauration scolaire

### Responsable

Nicole **THAU**

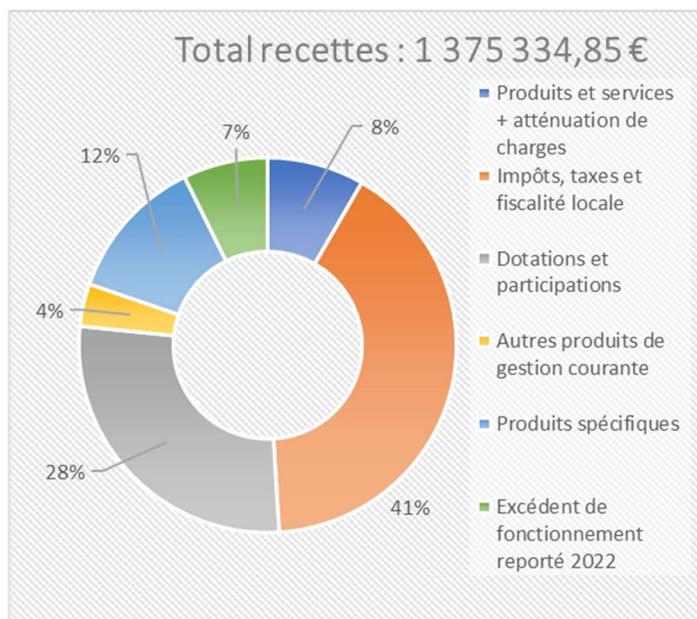
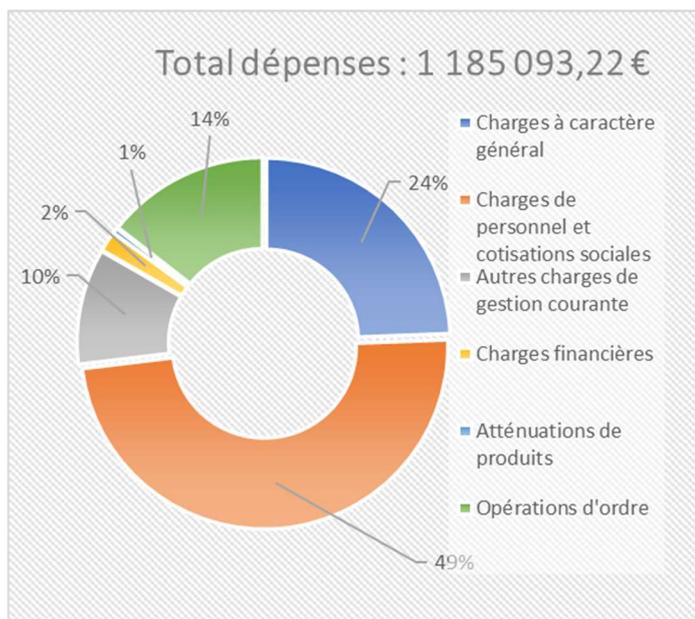
Géraldine **VIOLA**  
Nathalie **SALAT**  
Isabelle **SERNY**



# COMPTE ADMINISTRATIF 2023

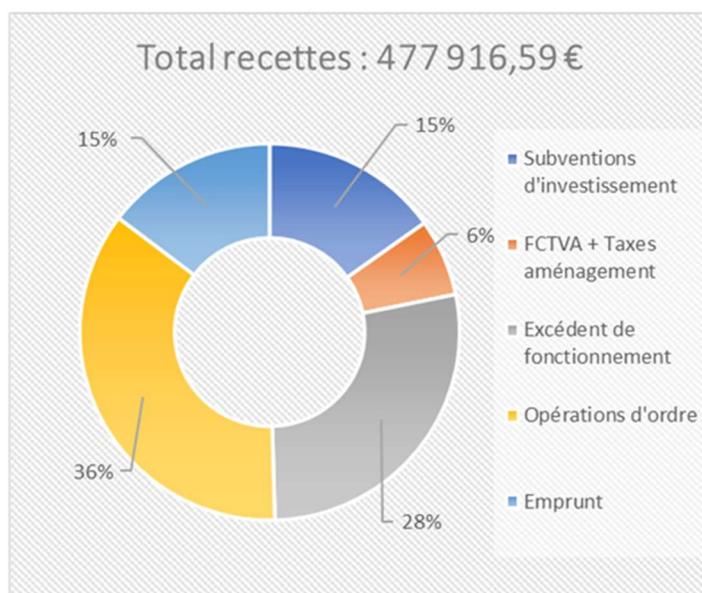
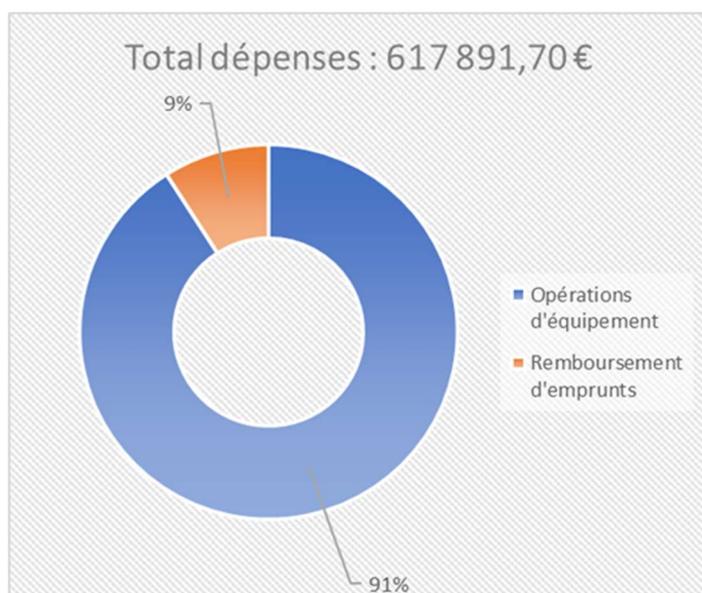
Le compte de gestion établi par le trésorier municipal et le compte administratif établi par le Maire pour le budget de la commune sont adoptés et font ressortir les résultats suivants

## Section de Fonctionnement



Excédent de fonctionnement : **190 241,63 €**

## Section d'investissement



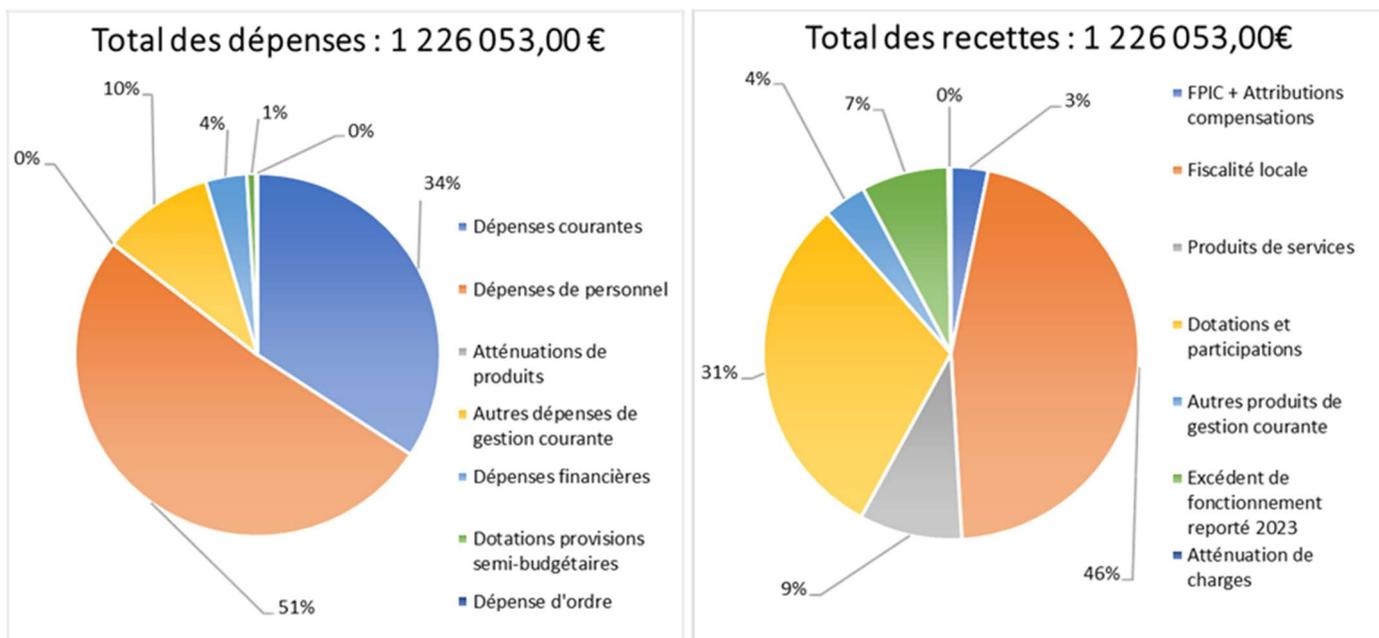
Excédent d'investissement : **144 211,94 €**

Compte tenu des restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement, l'excédent global de l'année 2023 est de **334 453,57 €**.

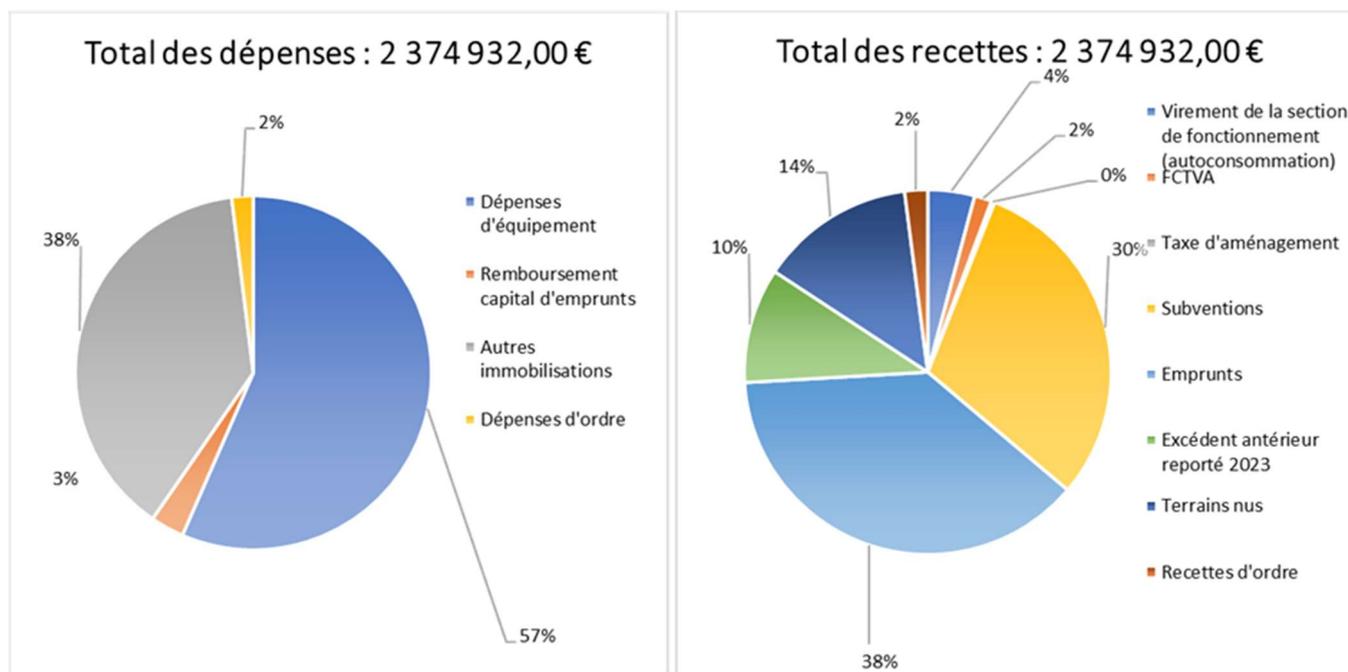
# BUDGET COMMUNAL 2024

Le Budget communal est adopté comme suit

## Section de Fonctionnement



## Section d'Investissement



## Taux d'imposition 2024

Taxes perçues par la commune de Saint-Nauphary 2024	Taxes perçues par le Grand Montauban 2024
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : <b>49.90 %</b>	Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : <b>6,47 %</b>
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : <b>79.15 %</b>	Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : <b>16,39 %</b>
Taxe d'habitation sur résidences secondaires : <b>9.97 %</b>	Taxes d'habitation sur les résidences secondaires : <b>11,32 %</b>
	Cotisation Foncière des Entreprises (ex TP) : <b>33,32 %</b>

La Taxe des Ordures Ménagères : **11 %**.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Chaque année, la commune attribue des subventions aux associations du village

Nom de l'association	Montant
ACCA St-Nauphary	100,00
ACCA St-Nauphary (subvention exceptionnelle PEDT)	100,00
Amicale des parents d'élèves	100,00
Amicale des parents d'élèves (subvention exceptionnelle PEDT)	100,00
Amicale des Anciens Combattants	100,00
Association Lo Réviscol	100,00
Association Les Joyeux Anciens	170,00
Association St-No Livres	100,00
Association St-No Livres (subvention exceptionnelle PEDT)	100,00
Association St Livres (subvention exceptionnelle Fête de la Musique)	200,00
Comité des fêtes de Charros	1 050,00
Comité des fêtes de Saint-Nauphary	1 900,00
Gym Club de St-Nauphary	100,00
SPA du Ramier	980,00
SNAC Omnisport	5 300,00
SNAC Omnisport (subvention exceptionnelle PEDT pour le SNAC Pétanque)	100,00
SNAC Omnisport (subvention exceptionnelle PEDT pour le SNAC Basket)	100,00
SNAC Omnisport (subvention exceptionnelle pour les 50 ans du SNAC)	1 000,00
St-Nauphary Vélo Sport	100,00
A.I.P.A.D.A.V	300,00
Association La Belle Montée	100,00
<b>TOTAL</b>	<b>12 200,00</b>

**Toutes les salles sont mises gratuitement à disposition de toutes les associations  
(chauffage, nettoyage....).**

## ECOLES

**La commune participe aux dépenses de fonctionnement consacrées aux écoles.** Cela englobe : les fournitures scolaires, la location et la maintenance des photocopieurs, les frais de pharmacie, le petit équipement, les études surveillées, la garderie, les frais de téléphone, les frais de participation au PEDT etc... Ces dépenses ne comprennent pas les frais de personnel, de chauffage, les denrées alimentaires et l'entretien des bâtiments.

De plus, pour l'année scolaire 2023-2024, la commune a participé à :

- Achat des livres de Noël : 2 742,88 €
- Achat des bonbons de Noël 538,20 €
- Achat de calculatrices pour les futurs 6<sup>èmes</sup> : 607,44 €
- Déplacement pédagogique (piscine, musée, cinéma etc...) : 1 010,00 €
- Déplacement des enfants vers centre de loisirs du Ramiérou 2 719,72 €
- Classe découverte au centre Altitude 2000, à Porté-Puymorens 3 920,00 €

La communauté d'agglomération comporte **11 communes** : Albefeuille-Lagarde, Bressols, Corbarieu, Escatalens, Lacourt-Saint-Pierre, Lamothe-Capdeville, Montauban, Montbeton, Reyniès, Saint-Nauphary et Villemade. **48 hommes et femmes issus des communes membres** siègent au conseil communautaire.

- Président : Marie-Claude BERLY, maire de Montauban
- Vice-présidents :
- 1<sup>er</sup> Thierry DEVILLE, adjoint au maire de Montauban
  - 2<sup>ème</sup> Jean-Louis IBRES, maire de Bressols
  - 3<sup>ème</sup> Claude VIGOUROUX, maire de Reyniès
  - 4<sup>ème</sup> **Bernard PAILLARES, maire de Saint-Nauphary**
  - 5<sup>ème</sup> Danielle BEDOS, maire de Montbeton
  - 6<sup>ème</sup> Jean-François GARRIGUES, conseiller municipal à Montauban
  - 7<sup>ème</sup> Bernard PECOU, conseiller municipal à Montauban
  - 8<sup>ème</sup> Aline CASTILLO, maire de Corbarieu
  - 9<sup>ème</sup> Alain GABACH, maire de Lamothe-Capdeville
  - 10<sup>ème</sup> Françoise PIZZINI, maire de Lacourt-Saint-Pierre
  - 11<sup>ème</sup> Bernard BOUTON, conseiller municipal à Montauban
  - 12<sup>ème</sup> Francis LABRUYERE, maire de Villemade
  - 13<sup>ème</sup> Francis MASSIMINO, maire d'Albefeuille-Lagarde
  - 14<sup>ème</sup> Michel CORNILLE, maire d'Escatalens

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la commune de Léojac rejoindra la communauté de communes.

**Nos élus délégués au Conseil Communautaire sont**

**Bernard PAILLARES**

**Mathieu ALBERT**

**Sandrine DIAZ**

Population totale de la communauté : **82 550 habitants** (source Insee 2021)

Population totale du Département : **269 088 habitants**

Montauban : 63 382

Montbeton : 4 388

Bressols : 3 833

**Saint-Nauphary : 1960**

Corbarieu : 1 753

Lacourt-Saint-Pierre : 1 292

Escatalens : 1 221

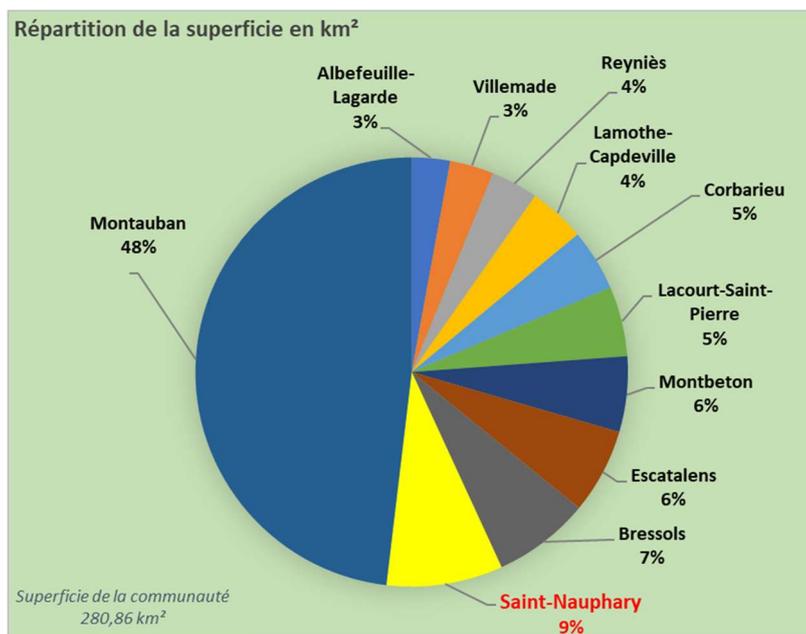
Léojac : 1 304

Lamothe-Capdeville : 1 079

Reyniès : 902

Villemade : 822

Albefeuille-Lagarde : 614



# Dépenses couvertes à 100% par le GMCA pour Saint-Nauphary

Nettoyage/balayage  
5 000,00 €

Réfection d'une partie  
du Chemin de Cailloulet  
44 816,00€

Travaux de voirie et  
assainissement des  
terrains Capélanios  
298 478,05 €

Assurance  
679,74 €

Mise à dispo :  
remboursement du  
personnel  
33 944,00 €

Mise à dispo :  
bâtiment + matériel  
voirie  
9 821,00 €

Attributions  
compensation  
4 032,00€

**TOTAL  
DEPENSES  
COUVERTES :  
396 770,79 €**

## RÉALISATIONS 2023-2024



Acquisition d'un camion (16 242,76 € TTC) avec une subvention de 4 890 € versée par le Grand Montauban au titre du fonds de concours



Réfection et déplacement du jeu extérieur vers le complexe sportif (5 813,00 € TTC)



Mis en place de l'éclairage public au boulodrome (5 046,00 € TTC)



Mise en place d'un modulaire pour le stockage de tables et chaises par le Grand Montauban (6 000,00 €), l'alimentation électrique (428,00 €)



Achat de 12 chaises pour la salle des mariages et le bureau du maire (711,80 € TTC)



Achat d'un nouveau réfrigérateur (433,76 € TTC)



Acquisition de rideaux pour la salle des mariages (1 412,48 € TTC)



Acquisition du mobilier de la nouvelle mairie (30 747,48 € TTC) une subvention de 10 451,97 € TTC dans le cadre du fonds de concours du Grand Montauban a été accordée

- Acquisition d'un chauffe-eau pour la salle des fêtes de Charros (611,94 € TTC),
- Acquisition d'un taille haie (1 028,10 € TTC),
- Remplacement du défibrillateur de l'école maternelle (1 597,00 € TTC),
- Ecole maternelle : achat d'un lave-vaisselle et d'une plaque de cuisson (274,98 € TTC),
- Raccordement des descentes d'eaux des toitures de la médiathèque au réseau d'eaux pluviales (2 317,50 € TTC),
- Nettoyage des toitures des églises de Charros et de Saint-Nauphary (4 400,00 € TTC),
- Démolition et évacuation des tribunes de l'ancien stade (2 000,00 € TTC).

#### MAIRIE - CHAUFFERIE

- Acquisition de l'alarme (3 426,67 € TTC),
- Remaniement de la toiture de la chaufferie bois pour un montant 924,00 € TTC.

#### TERRAINS AURORE sis à CAPELANIOS

- Acquisition de poteaux d'incendie (2 982,24 € TTC),
- Réseau AEP (26 491,90 € TTC),
- Réseau éclairage public avec la mise en place de 6 candélabres solaires (22 680,00 € TTC), le SDE a accordé une subvention de 7 560,00 €
- Déplacement d'un candélabre au 304 route d'Albi (2 706,00 € TTC).



## PROJETS 2024-2025



*Installation d'un point d'apport volontaire d'ordures ménagères et de collecte sélective - rue des écoles*



*Dissimulation et enfouissement des réseaux liés au renforcement P5Tournou pour un montant estimatif de 53 550,25 €*



*Installation de points de bio déchets sur la commune*

# Les travaux de la mairie et de la chaufferie

Les travaux ont pris beaucoup de temps, mais sont maintenant presque achevés. Après un an de travaux, les services administratifs ont pu réintégrer leurs locaux le 26 septembre. Deux lots ne sont pas encore finalisés :

- Le lot **Toitures** (avant-toits et toiture) et le lot **Peintures** sont toujours en cours. La présence d'hirondelles, protégées par la loi, a empêché la finalisation des travaux extérieurs.
- Le lot **Briques de parement** est également en retard. L'entreprise initiale chargée de ce lot a fait faillite, mais un repreneur est intervenu. Bien qu'il ait rencontré des difficultés d'approvisionnement en briques, il devrait débiter son intervention dans les jours à venir.

Malgré quelques retards, les travaux touchent à leur fin et devraient être bientôt terminés, sous réserve de la résolution des derniers obstacles.



Travaux extérieurs



1er étage

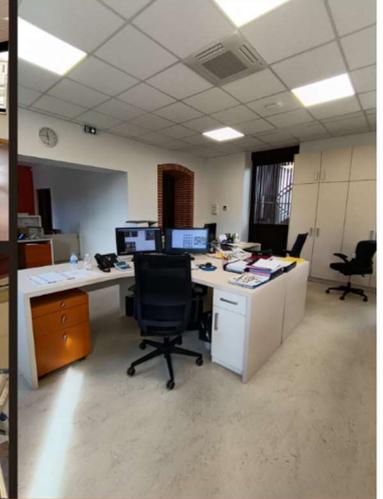




Accueil mairie



Bureaux administratifs



Salle du conseil



Salle des mariages





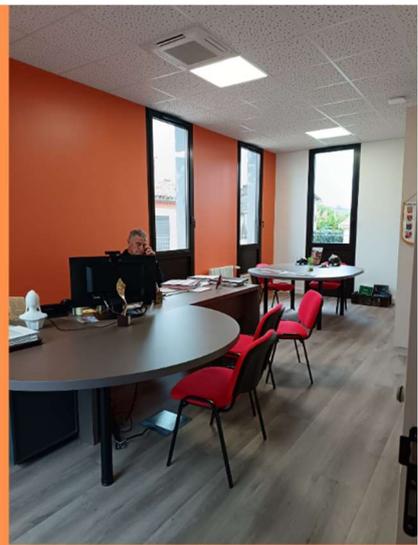
Travaux chaufferie bois



et réseaux chaleur



Et bien plus....



# PETITE ENFANCE

Les assistantes maternelles agréées résidentes sur la commune, capacité d'accueil de **42 places**.

Mme BANZATO Rosa 74 chemin de Virlande 06 10 74 39 72	Mme PESQUE Virginie 123 impasse las Marios 06 21 81 21 81
Mme CASSAGNABERE Pearl 1346 route d'Albi 05 63 24 27 46 / 07 61 19 90 37	Mme PLESSIS Aude 250 chemin de Virlande 05 63 91 20 04 / 06 75 21 99 19
Mme DEPLANQUE Julie 2062 chemin de Virlande 06 63 51 13 98	Mme RAMOUSSIN Sonia 164 chemin de Combet 05 63 31 42 33 / 06 03 94 04 54
Mme DUPONT Estelle 726 chemin de Combet 06 23 33 09 18	Mme THAU Christine 31 route d'Albi 06 85 63 56 30
Mme MEZELLE Laetitia 314 chemin de Sigoulène 06 27 85 38 79	Mme TURCATO Sylvie 628 route de Villebrumier 05 63 67 90 45 / 06 80 72 86 31
	Mme WOLFIN Isabault 165 lot les Jardins de Bérot 06 69 94 29 36

## Relais Petite Enfance

Le **Pôle Petite Enfance** du GMCA assure des permanences d'accueil pour les parents, les assistantes maternelles et les gardes à domicile à la mairie sur rendez-vous.

Des matinées d'éveil pour les enfants de 2 mois à 4 ans accompagnés de leur assistante maternelle ont lieu les **jeudis matin de 9h45 à 11h15, une semaine sur deux** à la salle du complexe sportif, animées par **Jessica RIOUAL**, éducatrice de jeunes enfants.

Pour plus de renseignements : **par téléphone**  
**05 63 22 28 80** ou **par mail**  
**ram@ville-montauban.fr.**



# GROUPE SCOLAIRE PAUL BONNANS

L'effectif total de l'école primaire : 182 élèves  
(59 en maternelle et 123 en élémentaire)

## L'école maternelle

Nadège QUINIOU (11 PS / 9 MS / 6 GS)

Muriel STAZZU (11PS/ 10 MS /6 GS)

## L'école élémentaire

Laurence JÉHANNIN (6 GS / 18 CP)

Sylvie LUTZ/Mélanie CARDONNEL (10 CP/ 14 CE1)

Virginie BRITTEN (directrice) /Nathalie AYME (6 CE1 / 22 CE2)

Nicole IBOS (4 CE2/ 23 CM1)

Sylvie MEUNIER/Mélanie CARDONNEL (26 CM2)



Etude Surveillée	Cantine scolaire
<p>Mme IBOS dirigera l'étude surveillée pour les <b>CM1 et CM2</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>les lundis et jeudis de 16h45 à 17h30</li></ul> <p>Les tickets d'étude surveillée sont vendus au secrétariat de mairie, du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois par carnet de 10.</p> <p>Le prix du ticket étude reste inchangé à : <b>1.10 €</b></p>	<p>Les tickets repas pour la cantine sont vendus au secrétariat de mairie, du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois par carnet de 10.</p> <p>Pour l'année 2024-2025, le coût du ticket est - <b>Enfant : 2,80 €</b>                      - <b>Adulte : 5,20 €</b></p> <p><b>À titre indicatif, le prix du ticket représente moins de 50% du coût réel du repas. Nous tenons à conserver une cuisine traditionnelle avec des plats confectionnés sur place en favorisant les produits frais, locaux et de qualité.</b></p> <p>Les menus sont consultables sur le site de la mairie : <a href="http://www.saint-nauphary.com">www.saint-nauphary.com</a></p>
Garderie	Repas de Noël 2023
<p>Une garderie <b>gratuite</b> est en place à l'école maternelle et à l'élémentaire le matin à partir de <b>7h30</b> et le soir jusqu'à <b>18h30</b>.</p>	<p>Le repas de Noël a encore été un succès avec la distribution de 182 repas. 😊</p>



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

L'inscription des enfants dans les écoles publiques de Saint-Nauphary s'effectue en Mairie.

Elle concerne les enfants nés avant le

**31 décembre 2022** et qui résident à **Saint-Nauphary**.

Pour la **rentrée scolaire 2025-2026**, les inscriptions se feront de **mi-mai à mi-juin**.

Les documents d'inscription seront téléchargeables sur le site de la commune.

# Calendrier des vacances scolaires 2024-2025

(Sous réserve de modifications) ZONE C

Toussaint	• Sortie : vendredi 18 octobre 2024 • Rentrée : lundi 4 novembre 2024
Noël	• Sortie : vendredi 20 décembre 2024 • Rentrée : lundi 6 janvier 2025
Hiver	• Sortie : vendredi 14 février 2025 • Rentrée : lundi 3 mars 2025
Printemps	• Sortie : vendredi 11 avril 2025 • Rentrée : lundi 28 avril 2025
Été	• Sortie : vendredi 4 juillet 2025

## Accueil de loisirs de Saint-Nauphary

05 63 91 61 00 - RAMIEROU

Les réservations de vos accueils de loisirs pour les mercredis et pour les vacances scolaires se font auprès de :

- Direction de l'enfance - Service Animation - 895 rue du Ramiérou - 82000 Montauban  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Les mercredis de 8h30 à 17h sans interruption.
- Par mail : [sportsjeunesse@ville-montauban.fr](mailto:sportsjeunesse@ville-montauban.fr)

## Le Projet Educatif Territorial

La commune de Saint-Nauphary, en collaboration avec des associations du village propose aux élèves de l'école un dispositif d'accompagnement sur le temps périscolaire.

Il s'agit du PEDT. Il permet aux élèves qui le souhaitent, sur la base du volontariat, de participer à des ateliers culturels, artistiques ou sportifs.

Par petits groupes et sur une période de 6 à 7 semaines, ils pourront développer des compétences physiques et intellectuelles en parallèle de tout le travail effectué en classe. Isabelle SERNY, notre responsable de la médiathèque coordonne le dispositif.

La commune finance les besoins des intervenants. Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour remercier très sincèrement tous les membres d'associations qui œuvrent pour le bien-être de nos élèves.

# PEDT



1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> période

# EN IMAGES



3<sup>ème</sup> période

# 2023/2024



4<sup>ème</sup> période

TRANSPORTS SEMTM

Transport à la demande (T.A.D)

La commune de Saint-Nauphary se trouve dans la ZONE 4

Réservez votre déplacement (la veille avant 18h et le samedi jusqu'à 17h pour les départs du lundi) par téléphone au **05 63 63 05 35** OU internet : [www.montm.com](http://www.montm.com) – 24h/24 et 7j/7  
NOUVEAU : réserver via l'application My MOBI

Transport à la demande (T.A.D)  
Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

De porte à porte  
**spécialement** pour les personnes à mobilité réduite

Réservez votre déplacement (la veille avant 18h et le samedi jusqu'à 17h pour les départs du lundi) par téléphone au **05 63 63 05 35** OU internet : [www.montm.com](http://www.montm.com) – 24h/24 et 7j/7  
NOUVEAU : réserver via l'application My MOBI

Transports scolaires SEMTM  
(les horaires sont disponibles en mairie)

Accessible à tous  
(collégiens, lycéens,  
travailleurs, touristes etc...)

ligne 43

ligne 44

Renseignements auprès de la SEMTM  
au  
**05 63 63 52 52**

Transport ligne  
Montauban – Albi

Ligne 721  
relie Montauban à Albi en passant par  
Salvagnac Sourigous et Gaillac.

Un arrêt se fait à Saint-Nauphary devant  
la pharmacie

Contact au 08 06 99 00 81  
du lundi au vendredi de 8h à 18h  
(lio81@laregion.fr - [www.lio.laregion.fr](http://www.lio.laregion.fr))

# SOCIAL

## Pôle solidarité

Maison départementale des solidarités (MDS) – Site de proximité de Montauban Unal - 30 avenue Marcel Unal à Montauban.

Pour un premier contact avec les services sociaux, veuillez appeler **IMPERATIVEMENT** la plate-forme 1<sup>er</sup> accueil social au 0 801 82 18 18 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ou par mail : [accueilsocialmontauban@ledepartement82.fr](mailto:accueilsocialmontauban@ledepartement82.fr).

Pour le suivi d'un dossier déjà en cours prendre contact avec la MDS de Montauban au 05 63 66 85 75 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

## Protection de l'enfance et de la famille

Afin de répondre au mieux aux besoins (avec ou sans hébergement), d'écoute, de conseil, d'accompagnement, de soutien et d'orientation des parents (femmes, hommes, couples) rencontrant des difficultés, une antenne du Centre Départemental de l'enfance et de la famille est mise en place au 2 rue Jeanne d'Arc à Montauban au **05 63 03 60 56**.



## Centre local d'information et de coordination pour les personnes âgées (CLIC)

Le CLIC est un service du Grand Montauban Communauté d'Agglomération.

Guichet unique, il a pour objectif d'accueillir, conseiller, informer, orienter et soutenir les personnes âgées et leur famille, ainsi que l'ensemble des professionnels intervenants auprès des personnes âgées. Ainsi, il met à leur disposition des données actualisées sur les services disponibles à proximité de leur domicile.

Ce service est **gratuit** et ouvert du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**. Il est situé dans les locaux du Pôle Seniors au **285 avenue du Père Léonid Chrol** (au-dessus du Magasin Aldi) à Montauban. Renseignements au **05 63 63 93 92**.

### • Service animation du Pôle Seniors

Le service animation du Pôle Seniors propose chaque année de septembre à juin un programme d'animations pour les séniors de plus de 55 ans du Grand Montauban accessible sur présentation de la « Carte Seniors »

Elle est gratuite et donne droit à des avantages chez certains commerçants de Montauban et au cinéma. Elle est établie en présentant une pièce d'identité, un justificatif de domicile récent et une photo d'identité.

Renseignements au **05 63 63 93 92**. Inscriptions les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

### • Les ateliers de prévention

Le Pôle Seniors propose aux habitants du Grand Montauban, âgés d'au moins 60 ans et vivant à leur domicile, des ateliers de prévention **dans le cadre de la lutte contre la perte d'autonomie**.

**Ces actions gratuites** sont menées avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) au titre de la Conférence des Financeurs et de la Prévention de la Perte d'Autonomie et de la CARSAT.

Les exemples thèmes :

- L'atelier Vitalité
- L'atelier Sommeil
- L'atelier Mémoire Peps Eurêka
- Le programme « J'équilibre ma forme »



Pour lutter contre l'isolement, le Pôle Seniors met en place un numéro vert « Allô Seniors Montauban » au **0 805 02 0029** du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.



## Services à domicile

Vous êtes âgé, vous êtes malade, vous avez des enfants en bas âge, il vous faut une aide pour vos travaux ménagers, préparer vos repas, faire vos courses, vous accompagner, garder vos enfants, ou bien faire des travaux divers, plusieurs organismes sont à votre service :

S.M.A.D. 82

05 63 66 65 65

A.D.M.R.

05 63 30 08 37

AVIE 82

05 63 91 90 09

## Portage de repas

Les personnes retraitées ou malades qui souhaitent se faire livrer des repas à domicile, par la cuisine centrale de Villebrumier, doivent demander leur inscription à la mairie de Villebrumier au **05 63 68 04 06**, et ensuite s'adresser à la cuisine centrale au **05 63 68 03 98** pour commander les repas.

## Présence verte

Chez soi en toute sécurité et jamais seul 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Un simple clic et **Présence Verte** se met pour vous en relation avec une enseigne de service à la personne qui vous propose une solution dans l'heure.

Le premier opérateur de téléassistance vous apporte la tranquillité, pour vous et votre entourage. Ils sont spécialement formés pour réceptionner, identifier et traiter les appels, rassurer et organiser les secours.

S'adresser au **05 63 21 61 87 / 09 69 39 38 38** ou **Présence verte** - 180, avenue Marcel Unal - 82014 MONTAUBAN cedex. [www.presenceverte.fr](http://www.presenceverte.fr)



**COMMUNAUTÉ 360**  
du Tarn-et-Garonne

**N°VERT 0 800 360 360**

**N°Vert d'appui  
instauré par la Communauté 360**

dédié aux personnes en situation de handicap  
et aux aidants pour des solutions près de chez vous.

**Qui me répond quand j'appelle le 0 800 360 360 ?**

Quand j'appelle ce numéro, je parle avec un professionnel du département du Tarn-et-Garonne.

**Qui peut appeler le 0 800 360 360 ?**

Si j'ai besoin d'aide, je peux appeler ce numéro.  
Ma famille et mes aidants peuvent appeler pour moi ou pour eux-mêmes.

Pour plus d'informations, consultez notre site internet  
[www.communauté360-tarnetgaronne.fr](http://www.communauté360-tarnetgaronne.fr)

**Horaires des permanences**

Du lundi au vendredi  
de 9h à 17h  
(hors jours fériés).



## SOS AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉS

65 avenue Marceau Hamecher

82 000 MONTAUBAN

Mail : [sosagriculteur@orange.fr](mailto:sosagriculteur@orange.fr)

Tél : 05.63.66.82.61 ou 06.82.74.47.37



Une Association déclarée et reconnue à la  
Préfecture de Tarn et Garonne.

« La Société serait une chose  
charmante si l'on s'intéressait les uns  
aux autres. »

# GÉRER SES DÉCHETS



Laisser ses conteneurs sur le trottoir en dehors des jours de ramassage : cet acte, qui peut paraître anodin pour certains, suscite de l'incivilité, des dégradations ainsi que de l'insalubrité publique, tout en détériorant les conditions de vie d'un quartier ou la mobilité des piétons sur les trottoirs.

Pour rappel : les **poubelles individuelles** sont placées sous la responsabilité des habitants, qui doivent donc en assurer l'entretien **et ne pas les laisser sur la voie publique, en dehors des jours de ramassage.**

## Les déchèteries

Deux déchèteries sont à votre disposition :

**Zone d'Albasud (100 avenue de Grèce)** L'entrée est autorisée uniquement sur présentation d'une carte d'accès préalablement délivrée par les gardiens de déchèterie. Les pièces nécessaires à la création d'une carte d'accès sont un justificatif de domicile et la carte grise de votre véhicule. Vous pouvez faire la demande à mon service déchets via le site internet ou votre smartphone.

Vous recevrez un mail de confirmation dès que votre carte d'accès sera prête. Vous pourrez venir la récupérer immédiatement sans appeler la déchèterie au préalable.

### Zone Industrielle Nord EcoNord 5A rue Karl Marx :

Un concept nouvelle génération : proposer à tous les habitants du Grand Montauban non seulement une déchèterie mais également **une recyclerie de 4 000 m<sup>2</sup> qui répond aux nouvelles pratiques de consommation plus durables et responsables que sont la revalorisation et le reconditionnement des objets ou matériaux, en vue d'un réemploi.** Sa particularité ? Le vidage de vos déchets s'effectuera au sol ! En effet, l'intégralité de la déchèterie-recyclerie est à plat, une innovation pour le territoire ! Cette nouvelle organisation facilitera et sécurisera les déchargements. L'accès à la déchèterie s'effectuera exclusivement par lecture de plaque d'immatriculation.



Pour toutes questions, veuillez composer le 05 63 22 13 13.

Elles sont ouvertes du lundi au samedi de 8h30 à 18h15 et fermées le dimanche.

Des récupérateurs (piles, cartouches, textiles, bouchons, huiles usagées de moteurs...) sont également disponibles devant l'atelier municipal zone artisanale Simarre.

## INFORMATIONS SUR VOS DÉCHÈTERIES

À partir du **13 mai 2024**, les horaires de vos déchèteries évoluent !

Vos déchèteries sont désormais ouvertes **le dimanche matin** et fermées une demi-journée en semaine.

Retrouvez ci-dessous les informations pratiques :

### ECONORD :

- de 8h30 à 18h15 : lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.
- de 8h30 à 12h30 : mardi et dimanche.
- Fermée les jours fériés.

### ECOSUD ET PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS :

- de 8h30 à 18h15 : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi.
- de 8h30 à 12h30 : jeudi et dimanche.
- Fermées les jours fériés.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet [monservicedechets.com](https://monservicedechets.com) ou sur l'application **MonServiceDéchets.**

## Récup'verres

Sept récupérateurs de verre sont installés sur la commune :

aux Ayères, rue des Ecoles, deux à la Zone Artisanale Simarre devant l'atelier municipal, à l'entrée de la salle des fêtes de Charros, devant la salle des fêtes de St-Nauphary et chemin de Virlande

Et ça rapporte d'apporter !!!!! Grâce à CLIIINK, le tri du verre est récompensé. Pour savoir comment profiter de l'opération TRI DU VERRE RECOMPENSE et retrouver la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur cliiink.com ou sur sirtomad.com (carte à disposition en mairie).



**Plus besoin de vous déplacer en déchèterie !**

Vous pouvez bénéficier du broyage gratuit de vos déchets verts (tailles de branches) à domicile.

**Le broyage à domicile**

- OPTIMISATION DE VOTRE TEMPS
- DE TRAJET
- DE DÉCHETS VERTS
- ENRICHISSEMENT DU SOL

La saison de nidification s'étend du 15 mars au 31 juillet. Afin de ne pas déranger ou déloger les naseaux, évitez de couper vos haies et vos arbres à cette période !

Pour connaître les conditions d'accès et réserver votre créneau, rendez-vous sur [www.monservicedechets.com](http://www.monservicedechets.com) ou appelez le **05 63 22 13 13** ou directement via **l'application**

**Comment utiliser votre broyat ?**  
Le broyat doit être réutilisé dans votre jardin

- En paillage**  
Réduit l'arrosage. Réduit les mauvaises herbes. Protège les sols. Constitue un abri pour les insectes.
- En compostage**  
Constitue une matière sèche à mélanger à votre composteur. Limite l'apparition de moucheron et des odeurs.

Grand Montauban | SUEZ

## Non à la publicité

N'hésitez pas à demander cet autocollant **gratuit**, à l'accueil de votre mairie et apposez-le sur votre boîte aux lettres !



## Désherbage des talus

Attention ! Il est important de ne pas désherber chimiquement les talus des fossés et des rivières. En effet, ceci engendre une forte pollution directe des fossés et des rivières et favorise l'érosion.

## Dératisation

Des sachets de raticide gratuits sont à votre disposition au secrétariat de mairie.

## Nids d'abeilles ou de frelons

Pour l'enlèvement des frelons asiatiques et nids de guêpes, abeilles, contacter :

- ✓ Monsieur Jean-François CAUSSÉ au 06 51 59 64 59

Pour l'enlèvement des nids d'abeilles, contacter :

- ✓ Pierre MARIN à Saint-Nauphary : ☎ 05 63 66 98 58 / 07 71 81 19 52
- ✓ Marie-José POUJADE à Saint-Nauphary : ☎ 06 81 38 03 85



# URBANISME - HABITAT

## Démarches

Tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (toiture, fenêtres, portes, clôtures, piscine...) sont soumis à une déclaration préalable ou une autorisation à faire auprès de la mairie. Vous pouvez télécharger les CERFA sur le site du service public.

Exemples : extensions inférieures à 20 m<sup>2</sup>, une piscine inférieure à 100m<sup>2</sup>, des abris de jardins de 5 à 20m<sup>2</sup>, la division de terrain de faible importance, l'ajout ou la fermeture d'ouvertures, le remplacement d'une porte de garage par une porte-fenêtre nécessitent une déclaration préalable de travaux.

## Taxe d'aménagement

Le taux communal de la Taxe d'Aménagement (TA) applicable à toute construction nouvelle sur Saint-Nauphary est fixé à 2.5%.

## Assainissement

### Assainissement collectif (ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés afin de les harmoniser avec ceux du Grand Montauban)

La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) se répartit de la façon suivante :

- Pour une maison existante : **500 €**
- Pour une construction neuve : **2 000 €**
- Pour le logement suivant si la surface est inférieure à 100 m<sup>2</sup> : **500 €**
- Pour le logement suivant si la surface est supérieure à 100 m<sup>2</sup> : **700 €**

### Assainissement non collectif

Pour la mise en place d'un nouveau système d'assainissement autonome, le contrôle ou la mise en conformité de votre installation existante ou des informations, vous pouvez vous rapprocher de

- Florence SOULA **06 62 62 25 32** ([florence.soula@saur.com](mailto:florence.soula@saur.com))
- Christophe DELCLAUX **06 62 63 60 21** ([christophe.delclaux@saur.com](mailto:christophe.delclaux@saur.com)).

Le service clients O D'ALBA (SAUR) est également joignable du lundi ou vendredi de 8h à 17h au **05 63 91 81 40** ou **05 81 31 85 06**.

## Rénov'Occitanie du CAUE

**Vous souhaitez faire des travaux en matière de rénovation énergétique, le Guichet Rénov'Occitanie du CAUE 82 peut vous aider !**

Des permanences délocalisées existent ... Des partenariats entre les collectivités et le Guichet Rénov'Occitanie du CAUE de Tarn-et-Garonne vous permettent de minimiser vos déplacements.

**Baissez vos factures, Augmentez votre confort !**

Rénovez votre maison !

Grand Montauban Communauté d'Agglomération		
Bressols	Mairie	1 <sup>er</sup> lundi après-midi
Villemade	Mairie	2 <sup>ème</sup> lundi après-midi
Montbeton	Mairie	3 <sup>ème</sup> lundi après-midi
Reyniès	Mairie	4 <sup>ème</sup> lundi après-midi
Montauban	CAUE 82	Le mardi et le jeudi sur demande, 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> vendredis après-midi

**Uniquement sur rendez-vous au 05 67 92 82 82 !**

Des subventions existent en effet également pour la mise en œuvre de travaux permettant le maintien à domicile ou l'amélioration de logement locatif. Le cabinet *Urbanis* vous accompagne dans l'étude de vos projets de manière personnalisée et gratuite. Ainsi, vous avez une information complète sur les aides financières mobilisables, un soutien administratif et technique, d'informations sur les aides publiques mobilisables, une aide au montage et un suivi des dossiers de la demande jusqu'au paiement des subventions.

Pour les contacter : M. Guilhem CLERGUE au 06 99 09 62 41 ou [guilhem.clergue@urbanis.fr](mailto:guilhem.clergue@urbanis.fr).

Il y a un planning de permanences dans plusieurs mairies du Grand Montauban. N'hésitez pas à vous informer des dates sur le site internet et sur le site Facebook de la commune.

Pour rappel :

- N'importe quel administré du Grand Montauban peut se rendre aux permanences proposées,
- Il est très fortement conseillé de prendre RDV préalablement au numéro indiqué,
- Ces permanences ont notamment vocation à renseigner et assister les personnes éloignées des nouvelles technologies et/ou des démarches administratives en général.

Les propriétaires occupants, plus à l'aise, peuvent directement créer leur compte sur <https://monprojet.anah.gouv.fr>. Ils seront alors ensuite directement contactés par URBANIS pour vérifier les conditions d'éligibilité et/ou programmer une visite à domicile.

## FORMALITES ADMINISTRATIVES

### Carte d'identité / passeport / Permis de conduire / Certificat d'immatriculation

**ATTENTION SEULES LES COMMUNES DU TARN-ET-GARONNE peuvent instruire les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, contactez-les directement** : Beaumont-de-Lomagne, Castelsarrasin, Caussade, Corbarieu, Grisolles, Labastide-Saint-Pierre, Lafrançaise, Lauzerte, Lizac, La Ville Dieu du Temple, L'Honor de Cos, Moissac, Molières, Monclar-de-Quercy, Montpezat de Quercy, Montech, Montauban, Nègrepelisse, Parisot, Saint-Antonin-Noble-Val, Saint-Cirq et Meauzac, Saint-Etienne-de-Tulmont, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Valence d'Agen, Verdun-Sur-Garonne.

### Recensement citoyen (militaire) obligatoire à l'âge de 16 ans

**Venez-vous faire recenser en mairie avec votre livret de famille et votre attestation de domicile**

Après avoir fait votre *recensement citoyen* :

- Vous obtenez une **attestation de recensement**. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire **avant** l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la [journée défense et citoyenneté \(JDC\)](#). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire **à partir de** 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25<sup>e</sup> anniversaire.
- Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18<sup>e</sup> anniversaire et pourrez alors voter.

### Comment devenir électeur ?

- **EN LIGNE** : vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants : justificatif de domicile et justificatif d'identité. Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, **et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans**.
- **SUR PLACE** : vous devez fournir les documents suivants : justificatif d'identité, justificatif de domicile, formulaire cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription (disponible en Mairie)
- **PAR COURRIER** : formulaire cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription, photocopie d'un justificatif d'identité, photocopie du justificatif de domicile

## Le Conciliateur Fiscal Départemental

Problème de déclaration, de calcul ou de paiement de votre impôt, vous pouvez vous adresser au conciliateur fiscal de votre département. Email : [conciliateurfiscal82@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:conciliateurfiscal82@dgfip.finances.gouv.fr).

## Le Conciliateur de justice

Concerne uniquement les litiges en matière civil afin d'obtenir un accord amiable entre les parties et d'éviter ainsi un procès : relations entre bailleurs et locataires, litiges de la consommation, litiges entre commerçants, **litiges et troubles du voisinage**, litiges entre personnes, litiges relevant du droit rural, litiges relevant du droit prud'homal. Pour contacter un conciliateur. Rendez-vous sur [www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr) et cliquez sur la bulle "Saisir le conciliateur".



## Défenseur des droits - point accueil pour rdv au 09 69 39 00 00

Si vous vous estimez lésé(e) par le fonctionnement d'un service public, si vous considérez que les droits d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause l'intérêt d'un mineur, si vous êtes témoin ou victime d'une discrimination, si vous estimez avoir été victime ou témoin d'un comportement abusif de la part de personnes exerçant des activités de sécurité, vous pouvez vous rapprocher de M. Michel BERNIS, et Mme Danièle BEDHOMME, Mme Laetitia CHOQUET délégués du défenseur des droits sur Montauban mais aussi à Castelsarrasin, Caussade et Nègrepelisse. Vous pouvez les contacter via le formulaire de contact sur le site [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr).



France Services Villebrumier - 05 63 91 89 02

France Services Montauban - Monplaisir - 05 63 93 90 24

France Services Montauban - Cœur de Ville - 05 63 67 54 89

Trouver des informations de 1er niveau sur vos démarches administratives au plus près de chez vous, les France Services proposent un accompagnement de proximité pour les personnes éloignées du numérique ou en difficulté administrative.

Les principaux organismes de services publics CAF, MSA, CPAM, CARSAT, accès aux droits y tiennent des permanences. N'hésitez pas à les contacter pour avoir des renseignements et pour prendre rendez-vous.

année scolaire 2024 / 2025

### vous avez peut-être droit à l'aide du Conseil départemental

Pour tous les collégiens bénéficiaires des bourses nationales

#### les 3 conditions pour en bénéficier

- vous êtes domicilié en Tarn-et-Garonne
- vous êtes domicilié en Tarn-et-Garonne
- vous êtes domicilié en Tarn-et-Garonne

NOUVEAU

#### pièces justificatives obligatoires

pour le dépôt de la demande à effectuer en ligne (voir au verso)

- pour tous les élèves :
  - Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du responsable légal (quittance loyer ou facture électricité ou gaz ou eau)
  - Relevé d'identité bancaire (RIB/IBAN) au nom du responsable légal et
- pour les élèves inscrits en collèges publics ou privés ou CNED : notification d'attribution de la bourse nationale de collège 2024/2025 (du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse)
- pour les élèves inscrits en 3<sup>ème</sup> prépa-métiers : notification d'attribution de la bourse nationale d'études du second degré de lycée 2024/2025 (du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse)
- pour les élèves inscrits en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole : notification d'attribution de bourse sur critères sociaux 2024/2025 (du Ministère de l'Agriculture)
- pour les collégiens internes : joindre également un certificat de scolarité

### pour effectuer la demande en ligne

ouverture du service en ligne du 7 octobre 2024 au 7 février 2025

aller sur le site internet du Conseil départemental [tarnetgaronne.fr](http://tarnetgaronne.fr)  
rubrique « JEUNESSE, ÉDUCATION »  
> Aide aux collégiens 2024/2025  
> descendre et cliquer sur Espace de demande en ligne

1 vous avez déjà créé un compte :  
> « Connectez-vous à votre espace personnel »  
en reprenant vos identifiant et mot de passe utilisés lors de la précédente demande

2 pour créer mon compte en cas de première utilisation de ce service :  
> cliquer sur « Créez-en un »  
> saisir les informations demandées  
> à partir du courriel reçu dans votre boîte mail valider votre demande  
> cliquer sur Écran de connexion puis identifiez-vous avec votre mot de passe  
> déposer votre demande

#### conseils

- > déposez 1 demande pour chaque enfant
- > avant de saisir la demande, numérisez les pièces justificatives indiquées au recto (pdf, jpeg, doc, capture écran, photo)
- > notez bien vos identifiant et mot de passe, ils vous seront demandés à chaque connexion
- > ne pas oublier de VALIDER pour finaliser la demande
- > date limite de réception 7 février 2025

### l'aide du Conseil départemental

- pour les élèves boursiers échelon 1 = 50 €/an
- pour les élèves boursiers échelon 2 = 100 €/an
- pour les élèves boursiers échelon 3 = 200 €/an
- pour les élèves internes boursiers échelon 1 et 2 et les élèves non boursiers = 100 €/an
- pour les élèves internes boursiers échelon 3 = 150 €/an

vous recevrez l'aide du Conseil départemental en un versement unique avant la fin de l'année scolaire

Conseil départemental de Tarn-et-Garonne - direction des collèges  
100 boulevard Hubert-Gouze - BP 783 - 82013 MONTAUBAN cedex  
05 63 91 82 00 - [aideauxcollégiens@tarnetgaronne.fr](mailto:aideauxcollégiens@tarnetgaronne.fr)



le Conseil départemental aux côtés de tous les collégiens



# RESPECT D'AUTRUI

*Nous incitons chacun à se respecter mutuellement.*

## Usage du feu

Lors de la période estivale, l'**arrêté préfectoral n° 82-2019-06-27-009 du 27 juin 2019** rappelle la réglementation à respecter en matière de prévention des incendies.

### L'usage du feu

Il est défendu aux propriétaires et à leurs ayants droit de porter ou d'allumer du feu dans les espaces boisés quelle que soit leur nature et jusqu'à 200 mètres de ces mêmes lieux du 15 juin au 15 septembre.

Cette interdiction ne s'applique pas aux habitations et leurs annexes ainsi qu'aux chantiers notamment pour l'usage de barbecue à condition de respecter les règles suivantes : absence totale de vent, surveillance constante, feu de faible ampleur et le plus éloigné des espaces boisés, point d'eau à proximité immédiate.

### Les travaux agricoles

De nombreux départs de feu peuvent être liés à l'usage de machines agricoles. Ces dernières par choc ou projection génèrent des étincelles enflammant une végétation devenue très sèche. Il convient donc d'éviter leur usage aux heures les plus chaudes de la journée ou en cas de vents significatifs.

### Les activités et travaux sur les chantiers, ateliers ou en usine

L'utilisation de machines-outils, type disqueuse, poste à souder, chalumeau ou tout dispositif pouvant générer un départ de feu est à proscrire au contact direct de matière végétale ou inflammable.

Ces travaux ne pouvant se réaliser aux heures les plus chaudes de la journée, il convient de les exécuter en début de matinée et sous protection de moyens d'extinction prévus par le chef de chantier ou d'atelier.

### Le brûlage des déchets verts

Le brûlage de déchets à l'air libre est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental y compris les déchets verts (éléments issus de la tonte de pelouse, taille de haies et d'arbuste, résidus d'élagage...) car ils sont assimilés à des déchets ménagers selon l'annexe II de l'article R. 541-8 du Code de l'environnement sous peine de contravention (jusqu'à 450 euros - article 131-13 du code pénal).

## Chiens errants

Chaque année, de multiples plaintes sont déposées à ce sujet. Le règlement interdit toute divagation de chiens. Celle-ci peut engager la responsabilité civile du propriétaire en cas d'accident provoqué par son animal (morsure, chute ou autre).

**Attention : l'identification des chiens et des chats est obligatoire.**

## Aboiements

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, cela est considéré comme un bruit normal que peut causer un chien. Par contre la loi sanctionne les propriétaires de chiens « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ». Cette réglementation s'applique 24h sur 24h (article R1334-31, et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique). La bonne entente entre voisins est importante, ne laissez pas votre chien provoquer une situation délicate par ses aboiements.

**Alors que la solution existe : le collier anti-aboiement.**

**Votre voisin appréciera votre geste civique.**

## Chiens dangereux

La loi n° 99-5 du 06 janvier 1999 stipule que tout propriétaire ou détenteur d'un chien de la première catégorie (Pit-Bull, Boer-Bull, Tosa) ou de la deuxième catégorie (Staffordshire Terrier, American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa) doit procéder à la déclaration de son animal à la mairie, sous peine de contravention.

Les propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2 doivent être titulaires obligatoirement d'un permis de détenir un chien, délivré par le Maire. Pour obtenir ce dernier, vous devez vous présenter au secrétariat de mairie.

## Bruits de voisinage

Il est rappelé que personne n'a le droit de gêner son voisin par du bruit intempestif même en plein jour. Le bruit est réglementé par le Code de la Santé Publique, **article R48-2**, il est **passible de sanctions**.

**Horaires :**

**les jours ouvrables : 8h00-12h00 et 14h00-20h00**

**le dimanche et jours fériés : 10h00-12h00.**

## Activités agricoles

Dans le cadre d'une activité agricole, l'emploi d'appareils sonores visant, pour la protection des cultures, à effrayer des animaux ou à prévenir les fléaux atmosphériques, est toléré à condition de les implanter à plus de 250 mètres d'une habitation occupée. Leur fonctionnement est interdit en période nocturne. **Arrêté préfectoral AP n° 04-1076.**



# Calendrier des Manifestations 2024-2025

NOVEMBRE			
<b>Repas des Aïnés</b>	dimanche 10 novembre	Mairie	Salle de Saint-Nauphary
<b>Loto</b>	samedi 16 novembre	Snac Omnisport	Salle de Saint-Nauphary
<b>Repas</b>	dimanche 17 novembre	Anciens Combattants	Salle de Saint-Nauphary
DÉCEMBRE			
<b>Loto</b>	samedi 7 décembre	A.C.C.A. de St-Nauphary	Salle de Saint-Nauphary
<b>Vide Dressing</b>	dimanche 8 décembre	Gym Club	Salle Saint-Nauphary
<b>Bodéga de Noël</b>	samedi 14 décembre	Comité des fêtes de St-Nauphary	Complexe sportif
JANVIER / FEVRIER			
<b>Vœux</b>	dimanche 5 janvier	Mairie	Salle de Saint-Nauphary
FEVRIER			
<b>Loto</b>	samedi 8 février	APE	Salle de Saint-Nauphary
<b>Bal Dansant</b>	samedi 15 février	Lo Reviscol	Salle de Saint-Nauphary
MARS			
<b>Boum Carnaval</b>	dimanche 9 mars	APE	Salle de Saint-Nauphary
<b>Loto</b>	samedi 22 mars	Snac Omnisport	Salle de Saint-Nauphary
AVRIL			
<b>Spectacle enfants</b>	vendredi 11 avril	APE	Salle de Saint-Nauphary
<b>Bodéga de printemps</b>	samedi 12 avril	Comité des Fêtes de St-Nauphary	Salle du Complexe
<b>Fête de printemps</b>	dimanche 27 avril	Lo Réviscol	Salle de Saint-Nauphary
MAI			
<b>Tournoi de pétanque</b>	dimanche 4 mai	APE	Salle du Complexe
<b>Pêche à la truite</b>	dimanche 11 mai	A.C.C.A. de St-Nauphary	Lac du Roussillon
<b>Théâtre</b>	samedi 17 mai	St NO'Livres	Salle de Saint-Nauphary
JUIN			
<b>Fête locale</b>	du 7 au 9 juin	Comité des fêtes de St-Nauphary	Salle de Saint-Nauphary
<b>Fête de la musique</b>	samedi 21 juin	St NO'Livres	Place du village
<b>Fête des Ecoles</b>	vendredi 27 juin	APE	Salle de Saint-Nauphary
JUILLET			
<b>Fête de Charros</b>	du 5 au 6 juillet	Comité des Fêtes de Charros	Salle de Charros
AOÛT			
<b>Marché gourmand</b>	jeudi 28 août	Comité des Fêtes de St-Nauphary	Place du village



LA PAROLE

DE NOS



ASSOCIATIONS

COMMUNALES



**Les textes sont publiés sous la responsabilité des associations.**



# AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS de SAINT-NAUPHARY (A.D.A.C. de St No)

Notre association a été créée en 1984, elle a pour but de réunir les anciens combattants d'Algérie, les militaires de carrière, afin de faire vivre une partie de notre histoire nationale.

A ce jour notre association dénombre 31 anciens combattants d'Algérie ou OPEX. Toutefois nous acceptons des membres sympathisants, qui se dénombrent à ce jour à 16 personnes. Soit au total : 47 adhérents.

Nous sommes obligés de constater une diminution sensible du nombre d'adhérents, par ailleurs notre moyenne d'âge est élevée, ce qui entache la poursuite de certaines activités.

Cette année, le 15 juin nous avons organisé un après-midi cabaret au Petit Paradis près d'Agen, nous étions 27 personnes, ces derniers nous ont témoigné de leur satisfaction pour cette journée de convivialité.

Notre prochaine journée est programmée pour le 17 novembre 2024. En effet en même temps que la commémoration du 11 novembre 1918, notre association fêtera les 40 ans de sa création. Après la cérémonie au monument aux morts un repas festif avec animation vous sera proposé à la salle des fêtes de Saint-Nauphary. Cette journée sera particulière, elle nous permettra de témoigner notre reconnaissance aux différents Présidents et leurs conseils d'administration, qui par leur dévouement ont permis de faire perdurer L'A.D.A.C. St No jusqu'à ce jour.

Vous pouvez nous rejoindre, moyennant une cotisation fixée pour 2025 à 15€,

CONTACTS :

Gérard COURNAC Président au : 05.63.67.85.94.

Georges SERNY secrétaire au : 06.83.11.91.47 ou [georges.serny@orange.fr](mailto:georges.serny@orange.fr)

*Le bureau de l'A.D.A.C. de St No*



14 novembre 2010  
Remise de médailles



14 novembre 2010  
Les enfants chantent la Marseillaise



10 mars 2012 remise de médailles



Une association en faveur de la sauvegarde du patrimoine culturel occitan et qui réunit danse traditionnelle et randonnée et qui compte 160 adhérents.

Le Bureau avec Hugues Constant : Président, Nicole Sangoi : vice - présidente, Jean Bertrand : Trésorier, et Brigitte Roques : Secrétaire, continue ses activités avec toujours autant d'enthousiasme.

Trois ateliers de danses traditionnelles occitanes :

#### Salle des fêtes de St Nauphary ,

- le **lundi** de 20h20 à 22h00 pour les danseurs du groupe folklorique
- le **jeudi** de 20h10 à 22h00 pour les débutants et ceux qui souhaitent se perfectionner



#### Salle des fêtes de Villemade

- le **mardi** de 20h10 à 22h00 pour les débutants et ceux qui souhaitent se perfectionner

Si vous souhaitez nous rejoindre lors de nos nombreuses manifestations, nous vous proposons chaque année :

St Nauphary : loto, bal occitan en février suivi de l'Assemblée Générale, vide grenier le lundi de Pâques, inter-atelier

Villemade : bal en novembre, inter-atelier

Le groupe folklorique qui compte 20 danseurs plus 5 musiciens se produit dans de nombreuses fêtes et manifestations (fête des vendanges, marché de Montauban, Monclar de Quercy.), maisons de retraite...

**Un atelier randonnée** fort de 80 adhérents, qui fonctionne du 1er janvier au 31 décembre

- le **lundi** matin, marche rapide au bord du canal
- le **mercredi** et le **samedi**, randonnées dans tous les beaux coins du département et au -delà,

Parmi les nombreuses destinations : Vaylats, randos nocturnes l'été, une semaine de randonnées à en Drôme provençale, séjour en Ariège en septembre 2024, journée visites à Nérac avec danseurs et randonneurs, projet de séjours 2025 en Auvergne et en Bretagne.

La cotisation annuelle pour l'ensemble de ces activités est de 20



Jeunes et moins jeunes, rejoignez-nous pour danser ou randonner, vous serez les bienvenus.

Président	Hugues Constant	06 42 49 24 25
Atelier danses groupe folklorique	Monique Paravano	06 75 53 04 98
Atelier Villemade	Eric Faillieres	06 11 20 68 37
Atelier St Nauphary	Nicole Sangoï	06 59 29 15 84
Randonnées	Gérard Massip	06 70 93 89 27

Site internet : [loreviscol.e-monsite.com](http://loreviscol.e-monsite.com)

# ACCA de St Nauphary



Le Président et les membres du bureau remercient tous ceux qui apportent leur aide et leur soutien lors des battues et permettent de faire vivre notre association.

Nous avons organisé le 9 décembre 2023 le loto de la chasse et le 19 mai 2024, notre manifestation « Pêche à la truite » qui a rencontré un beau succès où le soleil était au rendez-vous.

Comme les années précédentes, tout sera mis en œuvre pour réguler et limiter les prédateurs commises aux cultures et aux poulaillers par les différents prédateurs et le gros gibier.

Dans le cadre de la gestion des populations de grands gibiers le plan de chasse de 80 chevreuils a été réalisé.

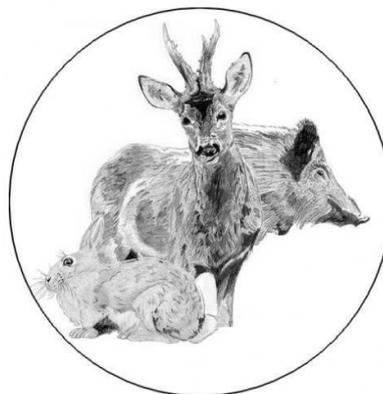
Pour l'année qui se profile nous espérons avoir le plaisir de partager un moment de convivialité lors de nos prochaines manifestations :

- Loto en décembre
- Pêche à la truite et sanglier à la broche au mois de mai

Amis chasseurs, respectons les consignes de sécurité.  
Restons courtois envers les autres usagers de la nature et les propriétaires terriens.

**Le Président,  
Mr Hugo CURNAC.**

Contact : 06 82 13 23 62





# SAINT-NAUPHARY VELO SPORT

---

L'ambition du club a pour but d'amener les personnes intéressées à la compétition, cycliste (UFOLEP et FSGT), aux cyclosporives dans une ambiance conviviale et respectueuse.

Pour la nouvelle saison 2024/2025, on vous invite à partager la passion du cyclisme sur les routes de nos départements.

Merci à tous nos sponsors, bénévoles, élus pour leur aide et leur soutien tout au long de l'année et en particulier lors des manifestations.

Merci aussi aux coureurs de continuer à représenter leur club dignement.

Si vous souhaitez suivre les résultats, avoir des informations, rendez-vous sur notre page facebook : <https://fr-fr.facebook.com/SaintNaupharyVeloSport/>

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Eric DE SAN NICOLAS au : 06.50.02.59.53 ou Arnaud PLANCQ au : 06.34.50.48.40



*Fabrice PEREZ, auteur d'une belle saison vainqueur de la Défi 47, de la Cycl'Roquefort dans sa catégorie ou encore de la classique Aussonne/Aussonne*



*Joachim Raynaud en pleine action sur la Défi 47*



# *Saint Nauphary Athlétique Club*

---

## **Omnisport**

### Basket, Football, Pétanque

La saison 2023/2024 fut marquée par la journée d'anniversaire des 50 ans de l'Omnisport qui a rendu hommage à toutes et celles et ceux qui œuvrent depuis le début.

Nous avons une pensée toute particulière pour Monsieur Alain RISPES, figure historique de ce club, qui nous a malheureusement quitté peu de temps après.

Tout le bureau adresse sa sympathie et son soutien à la famille.

Cette saison a vu les deux lotos être d'immenses succès. Ce sont toujours des moments importants de la vie de l'association, et nous remercions tous les participants. Ils seront bien sûr reconduits cette année.

Nous vous attendons nombreux lors de ces manifestations qui sont l'occasion pour l'ensemble des sections de se réunir et de travailler de concert dans la joie et la bonne humeur.

L'assemblée Générale a vu l'élection d'un nouveau président en la personne d'Éric Cazes, ce rôle incombant pour deux ans à la section PETANQUE.

### **COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR**

**PRESIDENT** : Eric Cazes

**SECRETAIRE** : vacant

**TRESORIER** : Jean Marc Roux

### **MEMBRES DE DROIT**

Alain CURNAC (président de la section football)

Julien ETIVAL (président de la section Basket)

### **PERSONNALITES**

Robert BOUTHORS

### **MEMBRES ELUS**

Claude ESTABES (basket)

Fabien BRULE (basket)

Nicole THAU (basket)

Brigitte BOURNET (basket)

Lucien NICODEMO (pétanque)

Sandrine DIAZ (football)



## SNAC FOOTBALL

Encore une bonne saison pour le **SNAC FOOTBALL** qui a vu ses équipes U13 et senior 2 accéder à leur finale départementale respective.

Notre équipe fanion a fini la saison à la 8eme place du championnat D1 tandis que l'équipe 2 accède à la division supérieure

Félicitations aux éducateurs pour leur implication et aux joueurs pour leur assiduité.

Fort de ses 280 licenciés notre club possède 2 équipes seniors district, une équipe vétérans loisir, ainsi qu'une école de football qui accueille les joueurs dès la catégorie U6/U7 jusqu'à la catégorie U17

[Vous pouvez suivre l'actualité du club sur nos pages Facebook « Saint Nauphary Football » et « École de foot Saint Nauphary »](#)

### COMPOSITION DU BUREAU

Président : Alain CURNAC

Secrétaires : Ludovic VIOLIN, Sandrine DIAZ

Trésorier : Romain THIRION

Nous remercions tous les éducateurs, bénévoles et partenaires, pour leur implication et soutien sans faille tout au long de la saison.

**CONTACT** : Alain CURNAC 06.43.51.27.59



EQUIPE U13



EQUIPE SENIOR 2



## SNAC Basket

### Une saison de très haut niveau à tous les étages

La saison précédente, la formation était déjà à l'honneur avec le titre des U18F en régionale 2. Cette année, pas de titre malheureusement, mais des performances de très haut niveau à tous les étages avec les équipes qui ont trusté les places d'honneur dans tous leurs championnats respectifs : 4e place pour les séniors féminines, 1er ex-aequo pour les U15M (mais 2e au point-à-moyenne), 3e pour les U15F, 4e pour les U13F, 3e pour les U13M ! A cela s'ajoutent les très beaux résultats des équipes de l'école de basket avec une mention particulière pour les U11M qui évoluaient en 1e division. Un grand bravo aux joueuses et joueurs, et bien sûr aux éducateurs, qui effectuent un travail magnifique sur le parquet avec une cohésion totale en coulisse.



### Le Club se distingue auprès du Comité, de la Ligue et de la FFBB

Le club continue de s'engager dans la formation citoyenne des adhérents, et le travail fourni a été plusieurs fois récompensé cette saison par les différentes instances :

- Brigitte Bournet et Jean-Christophe Roméra ont reçu les honneurs en recevant respectivement une médaille d'argent et une lettre de félicitations de la part de la Ligue Occitanie ;
- lors des Trophées Serge Vaillès du Comité Quercy Garonne, le club a été nommé par ses pairs dans la catégorie "Geste de l'Année" pour la qualité de son accueil, de sa formation et de son engagement citoyen et éco-responsable ;
- la Ligue Occitanie a récompensé le club pour sa participation à l'action "Les Passionnés du Panier" qui visait à valoriser le travail de l'ombre (et surtout de qualité !) de ses bénévoles ;
- le club fait partie intégrante des "Clubs Sportifs Engagés" auprès de France Travail, grâce à sa politique d'accueil de jeunes en service civique depuis plusieurs saisons ;
- après un long processus de candidature, mené par Thomas Enjalbert, service civique au sein du club, et autour d'une commission exclusive, la FFBB a choisi de décerner le Label Citoyen Maif FFBB 2 étoiles, avec une mention honorifique exceptionnelle pour l'ensemble des démarches engagées.



Toutes ces distinctions confortent le club dans ses choix et dans sa volonté d'être à la fois un club humble, familial et de proximité, mais surtout différent et dynamique tant dans la formation sportive que citoyenne de ses 140 licenciés et de leur entourage.

## Snac Pétanque

Un club plein d'espoir

Pour une première saison de reprise, il faut dire que la pétanque se porte bien.

De huit à vingt-deux licenciés et plus de trente avec les adhérents il y a de l'ambiance sur les terrains du complexe sportif tous les après-midis.

Deux nocturnes Mercredi et Vendredi viennent s'ajouter et un repas mensuel pour assurer la convivialité.

Pour le 1er Championnat vétérans, le club est éliminé en 1/8 de finale par le champion départemental.

Les plus jeunes commencent à adhérer au club ce qui est de bon augure pour l'avenir.

Le Président  
E.Cazes





# GYM CLUB DE ST NAUPHARY

---

**ENVIE DE BOUGER, DE SE DEPENSER AVEC NATHALIE**  
**Qui nous propose alternativement diverses activités**  
**Venez nous rejoindre**

**✓ RENFORCEMENT MUSCULAIRE**

- ✓ PILATES
- ✓ FITNESS
- ✓ FITBALL
- ✓ STRETCHING
- ✓ POUNDS

**Les lundis de 19h à 20h à ST Nauphary**

**Les mercredis de 19h à 20 h à Charros**

**Les jeudis de 19 à 20h à St Nauphary au stade pour**

**✓ STEP**

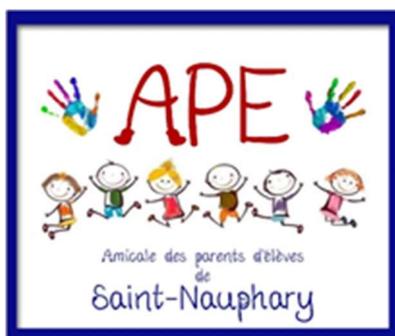


Tarif 75€ 1 cours hebdomadaire, 135 € les 2 cours hebdomadaires, 195€ les 3 cours hebdomadaire.

Certificat médical obligatoire.

**3 Séances d'essai gratuite**

**Pour tous renseignements** Mme CAPOULADE au 06.04.47.78.39 ou Mme LECOINTE, Trésorière au 06.32.67.81.08 ou clubstnaupharygym82@gmail.com



# AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE (Amicale des parents d'élèves) est l'association composée des parents d'élèves bénévoles, qui **organisent des manifestations** au profit des écoles maternelle et élémentaire de Saint Nauphary et **favorise les moments de rencontre entre parents.**

Tout au long de l'année, des actions sont mises en place. Voici celles réalisées l'année 2023/2024 qui seront pour la plupart reconduites en 2024/2025 :

**INITIATIVES** (création de supports (mugs, sacs, torchons, ...) avec les dessins des enfants. Un cadeau

original à offrir pour Noël! Commandes en octobre - distribution en décembre

**SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ** (accès libre et gratuit à de nombreux jeux pour tous - Auberge espagnole -

janvier)

**BOOM DÉGUISÉE** (diverses animations un dimanche après-midi de mars)

**SEMAINE DE LA LECTURE** ( lectures originales dans les classes par des parents volontaires et vente de livres d'occasion à prix libre - avril)

**CONCOURS DE PÉTANQUE** (co-organisé avec l'association de pétanque de St Nauphary - équipe mixte

enfant/adulte - Repas convivial Saucisse/chips - en mai-juin)

**KERMESSE** (tenue de la buvette et distribution des cadeaux fin juin)

Les bénéfices réalisés sont alloués aux écoles au prorata du nombre d'élèves,

En 2023/2024, l'APE a pu notamment contribuer à :

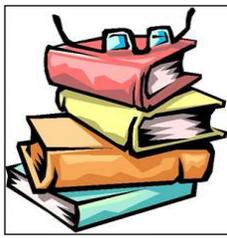
- ♣ Participation et/ou Financement des spectacles/cinéma de Noël pour les écoles
- ♣ Participation aux frais de transport de bus

“Toutes les bonnes volontés et les bonnes idées sont les bienvenues, chacun pouvant participer selon ses possibilités, et c'est avec grand plaisir que nous invitons les parents volontaires tout au long de l'année à nous rejoindre afin que l'APE continue son action au bénéfice de nos enfants.”

Contact : Sophie CONRAD - Présidente 06.32.51.61.13

Mail : apestnauphary@gmail.com





# ASSOCIATION ST NO' LIVRES

L'association ST NO' LIVRES a pour but, conjointement avec la médiathèque de Saint-Nauphary, au développement et à la promotion de la lecture sur la commune et propose, tout au long de l'année, des animations culturelles.

## ○ POUR TOUT PUBLIC

- ✚ exposition mensuelle au sein de la médiathèque
- ✚ théâtre (comédie de boulevard) à la salle des fêtes



- ✚ **FETE DE LA MUSIQUE**  
**LE 21 JUIN 2025 à partir de 19H30**  
**PARKING SALLE DES FÊTES**  
**avec la participation des enfants de**  
**l'école primaire de Saint-Nauphary**  
**ayant participé aux PEDT**  
**BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE**

## ○ POUR JEUNE PUBLIC

- ✚ lectures de contes d'Halloween **mercredi 30 octobre 2024, 17h à la médiathèque**
- ✚ concours de dessins de Noël
  - dépôt du dessin à la médiathèque **avant le 5 décembre 2024**
  - remise des prix à la médiathèque le **mercredi 18 décembre 2024 à 17h00**

Pour être membre et apporter votre soutien, vous pouvez vous renseigner à la médiathèque aux horaires d'ouverture auprès d'Isabelle SERNY.

### CONTACTS

Isabelle SERNY 06 20 95 42 22

Nathalie BORJA 06 73 83 65 65

SUIVEZ NOTRE ACTUALITE SUR



[ST NO' Livres](#)



## Comité des fêtes de Saint-Nauphary

Le comité des fêtes de Saint-Nauphary est composé d'une trentaine de membres, de tout âge, qui ont pour unique objectif de vous faire vivre au travers de l'année différents événements de convivialité, dans la joie et la bonne humeur !

### Les futurs événements :



**Bodega de Noël :**  
Samedi 14  
décembre 2024.



**Fête du village :** Les  
7, 8 et 9 juin 2025.



**Bodega de  
printemps :**  
Samedi 12 avril  
2025.



**Marché Gourmand :**  
Jeudi 28 août 2025.



### **APPEL AUX HABITANTS !**

Nous souhaiterions récupérer des anciennes photos du comité des fêtes depuis sa création.

Si vous en avez en votre possession, pourriez-vous les déposer en mairie afin qu'on en fasse une copie ou nous contacter directement.

### **Bureau**

**Co-Présidents :** Lucas Violin et Maxime Violin / **Trésorière :** Chloé Miorelli - **Trésorière Adjointe :** Marion Mendes / **Secrétaire :** Léa Buret -  
**Secrétaire Adjointe :** Lucie Buret

**Contacts :** 06 81 57 44 40 (Lucas Violin) – 06 81 66 74 46 (Maxime Violin)

# Comité des Fêtes de Charros



## Manifestation 2024 réussie, si ce n'est le « méchant temps » du samedi 22 !!!

Notre fête de quartier a bien eu lieu cette année, un peu plus tôt que les années précédentes, soit le samedi 22 et le dimanche 23 juin. Malgré la pluie du samedi qui a un peu « plombé » le marché gourmand et la soirée du samedi, nous avons passé de très bons moments et la journée du dimanche a été tout à fait réussie.



Des jeunes nous ont rejoints cette année afin de renforcer l'équipe des bénévoles, MERCI à eux !!! Nous sommes toutefois preneurs de toutes les bonnes volontés pour les événements à venir !! Nous espérons que les présents ont passé un excellent moment et nous vous remercions chaleureusement de votre visite !

Nous vous donnons rendez-vous les 05 et 06 juillet 2025 !

Les « Charrossiens Saint-Nauphariens » !

Bureau :

Président : Pierre-Emmanuel Salviat

Secrétaire : Sonia Marin

Trésorier : Michel Bisson



# L'Association PATCH PASSION

---

L'Association PATCH PASSION, créée en 2014 et affiliée à l'Association Nationale France PATCHWORK, fonctionne tous les mardis de 14h à 18 heures, à l'exception d'une journée continue mensuelle de 10h30 à 18 heures.

Des cours sont donnés aux débutantes, leur permettant de réaliser un ouvrage au fil des mois.

Nos après-midis ont repris le

**Mardi 3 septembre 2024**

Si vous êtes intéressés par les travaux d'aiguille comme le Patchwork, la broderie, le point de croix, le boutis, le tricot etc... Vous pouvez appeler Mme Christiane PADILLA au 06.85.26.76.17.





## LA PAROISSE

### UNE EQUIPE PASTORALE

Elle est rattachée au secteur paroissial de REYNIES ; L'Abbé Herman BORO est curé du secteur paroissial.

**LES MESSES : un dimanche par mois à 11h et un samedi soir par mois à 18h30 (planning provisoire)**

**LE CATECHISME** : Pour que les parents qui ont fait baptiser leurs enfants puissent tenir la promesse solennelle et l'engagement qu'ils ont pris de leur donner une éducation chrétienne. « Un baptême sans caté, c'est une vie sans nourriture, un paquet cadeau que l'on n'ouvre pas... » Possibilité de préparation au baptême pour les enfants en âge scolaire. De la maternelle à la 6ème, les rencontres de caté sont proposées selon un calendrier remis aux parents lors de l'inscription.

**Contact : Mireille NDONG 06 07 68 67 84 / Colette NONORGUES-CROISY : 06 04 16 90 51**

La catéchèse ne concerne pas uniquement les enfants mais toute personne quel que soit l'âge qui est en recherche ou en marche et qui souhaite approfondir sa foi.

### LA CHORALE :

Un groupe au service de la liturgie se retrouve tous les 15 jours en soirée. Ouvert à tous.

**Contact : Christine GIUSTI : 06 15 71 13 73**

### PASTORALE DE LA SANTE :

Une équipe de chrétiens accompagnée du curé est chargée de visiter les malades et les personnes âgées à domicile et à la clinique de la Pinède.

**Contacts : Abbé Herman BORO 05 63 67 97 94 - 06 44 78 30 34 – Odile MAGNE : 06 81 89 99 23**

### L'EGLISE :

Elle est ouverte tous les jours. Des infos sur la vie de la communauté et les actions pastorales sont données par affichage dans le porche et à l'extérieur.

### INTERNET :

Un site a été créé afin de communiquer des infos sur les événements et la vie de la paroisse.

**Adresse : <http://www.paroisse-saint-nauphary.net> contact : Jean TAURINES 06 32 07 42 01**

**Pour le secteur : saintannedereynies@gmail.com**

**ACCUEIL au presbytère : 830, Route d'Albi à St-NAUPHARY  
Sur rendez-vous, contact Abbé Herman BORO 06 44 78 30 34**





## LES JOYEUX ANCIENS DE SAINT NAUPHARY

**ET OUI !**

Une médaille en « OR »

Pour notre équipe des « Joyeux Anciens » pour leur dévouement pendant tous les travaux de rénovation de la mairie qui durent déjà depuis plus d'un an .

Car il leur en a fallu du courage vu notre âge pour assumer 2 fois par semaine le covoiturage sur le trajet de 5 km de St Nauphary à la salle des fêtes de Charros car Certains n'ont aucun moyen de déplacement .

MERCI ! Car notre association a pu poursuivre sans interruption ses activités :

Jeux de cartes le Mercredi et Gymnastique le jeudi .

MERCI ... infiniment à tous pour cette solidarité !



### POUR NOS PREVISIONS 2025 :

Tous les mercredis 13h45 jeux de cartes , divers jeux .

Tous les jeudis 14h30

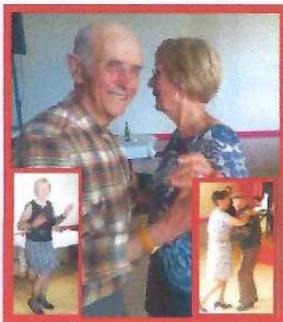
Gymnastique . ( COURS GRATUITS )

### Dates à préciser :

- 3 grands anniversaires
- 2 grands repas
- 1 voyage possible avec AG

**REJOIGNEZ NOUS CAR LA JOIE REGNE CHEZ NOUS !**

Regardez nos photos , c'est l'image même de notre association et de notre volonté de saisir chaque instant du temps qui passe .



Contact :

Présidente : LEONE Denise TEL : 06.82.49.18.11

Trésorière : MALCORPS Lydie

# Retour sur l'année



*Vœux du Maire*



*Fête du Village*



*Visite de M. Le Préfet et du Président du Conseil Départemental*



*Remise des calculatrices aux Cm2*



*Journée et concours de pêche 2024*



*Passation de commandement*



*Le Préfet en visite à Saint-Nauphary pour accueillir la délégation belge para-olympique*



*Marché gourmand du 29 août*



*50 ans du SNAC Omnisport*



*Monique et Charles DEMARIA ont renouvelé leurs vœux après 60 ans de mariage*



*Rentrée scolaire 2024*



*Octobre Rose à Saint-Nauphary*

# ETAT CIVIL

(15 septembre 2023 au 14 septembre 2024)

## Naissances

Alice, Francine, Maëlys FAIVRE WOLFEN née le 18/11/2023

Gauthier RAMILLON né le 29/03/2024

Léo PONS né le 06/06/2024

Ély, Léonie CRABIÉ née le 09/07/2024

Vincent, Mehdi, Emre ED DAHISSE né le 17/07/2024

Adèle, Marie, Chloé SANTERRE née le 03/08/2024



## Mariages



Emilie BARDEL et Christophe, Daniel, Gérard CAFFY le 07/10/2023

Emma, Auriane, Juliette PERROTIN et Thomas, François, Franck, Henry, Jean-Yves GALLUSSER le 29/06/2024

Emmanuelle, Marlène CARTOU et Gaëtan, Marc, Bertrand DERBAUDRINGHIEN le 06/07/2024

Elisa, Séverine TOURNIER et Guylhem MARTOS - - HERVY le 06/07/2024

Florian DEPLANQUE et Julie DRUART le 20/07/2024

Fabien, Dominique TEYSSÈRE et Ludivine, Noémie, Georgette PORTE le 17/08/2024

Julien, François, Alain, Pascal STOLFO et Orane FILMOTTE le 14/09/2024

## PACS



Gracjan, Adrien PINATEL et Nelly LAWISKY le 26/10/2023

Thomas, Robert BOYER et Lucie, Lisiane ROQUES le 11/12/2023

Estelle, Cléa, Océane DEMARIA et Valentin, Mathieu, Julien ANDRIEU le 11/12/2023

Alexis, Charles PAILLARES et Estelle OPART le 11/12/2023

Armand DEPIERRE et Guillaume, Jean IROLCI le 24/02/2024

Inès, Mathilde, Ezilda LAURENS et Jean-Denis SOULIÉ le 19/08/2024

Christine, Marielle DELFOUR et Olivier, Pascal DELABRE le 06/09/2024

## Décès



Chantal, Eve, Marie JACOB, veuve LACOMBE le 20/09/2023

François NAPOLITAN le 10/10/2023

Micheline, Marie RAILLARD, veuve SAINT-JEAN le 07/01/2024

Gérard, Jean, Désiré MAFFRE le 12/01/2024

Viviane, Marie, Gabrielle BLONDEL épouse MARTY le 17/02/2024

Aline, Ginette, Gastone DA COSTA épouse FRAYRES le 18/02/2024

Laurence, Maryline DAUCHY, épouse MOULART le 16/03/2024

Marie-Claude LOUBIERES le 23/03/2024

Véronique, Marcelle FRANCONNÉ le 26/05/2024

Léon BRINGER le 05/06/2024

Henriette, Maria SÉGUÉLA, veuve JOURDES le 10/07/2024

Jean-Paul, Edouard CRABOL le 24/07/2024

Monique, Raymonde DEMULIERE, épouse DERENCOURT le 23/08/2024

# Cérémonies



*Cérémonie du 2 février à la Stèle de Saint-Nauphary*



*Cérémonie du 19 mars à la stèle de Saint-Nauphary*



*Cérémonie du 8 mai de Saint-Nauphary*



*Cérémonie du 19 mars à Charros*



*Cérémonie du 8 mai à Charros*



*Monument Charros et Stèle Saint-Nauphary*



## Artisans, commerçants, professions libérales, services divers, vente à la ferme

Vous êtes nouvellement installés sur la commune, faites-vous connaître !

L'insertion ET LE RETRAIT ne sont pas automatiques.

Malgré tous les soins apportés à la collecte des données, il se peut que les informations soient incomplètes ou erronées, n'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques.

## ALIMENTAIRE

### *Boulangerie pâtisserie*

**Chez Lucien**  
Claire et Christophe PASSEDAT 05 63 67 86 33

### *Restaurant / Traiteur / A emporter*

**Paulette et Rizette** 05 63 68 86 88

**Fan 2 Pizzas**  
Fanny LEONARD-MICHEL 05 63 02 00 00

**Cuisine Réunionnaise - Saveurs Zoréoles**  
Nelly et Alain 06 70 16 47 10

**Le Camion Jaune – Pizza au feu de bois**  
A emporter et fêtes de famille 06 09 72 46 31

**Ché & vous**  
Traiteur Asiatique 07 86 08 81 93

**L'atelier de Thyphaine**  
Traiteur pour vos événements 06 68 47 39 46

**Boucherie**  
**La Belle Rouge (boucherie)**  
Chez Greg 05 63 31 08 93

**Epicerie**  
**Carrefour express** 05 32 74 01 76

## AUTOMOBILE/TRANSPORT

**Auto-école**  
Alexandre BERRIER 05 63 30 15 45

**Garage automobiles**  
Dominique BOUSCAREN 05 63 24 29 47

**Vente automobiles – Réparations toutes marques**  
DEL RIO automobiles - Sandy DEL RIO 05 63 24 23 85

**Tôlerie Peinture - Location BTP**  
Clément SALAT 05 63 67 81 39

**Carrosserie Calzado** 07 66 81 57 88

**Aménagement de véhicules pour personnes à mobilité réduite**  
LINAS CONCEPT Sébastien LINAS 05 63 23 00 75

**Contrôle technique**  
EURL CTEM - Mustafa ABOURI 05 63 26 59 72

**Station-service**  
SARL DELMAS carburants 05 63 31 05 06

**AuTop'Auto (nettoyage automobile à domicile)**  
Hugo CHOQUET 06 34 40 16 96

**Myautoclean (nettoyage automobile à domicile)**  
Hugo COURNAC 06 56 89 22 60

### *Transport*

**Technik'Service Montage Mobilier (T.S.M.M)**  
"Transport / Messagerie / Express / Course / Déménagement"  
Laurent DELCASSE 06 08 00 81 37

## SERVICES

### *Bar Tabac Presse*

**SNAC Bar / PMU - Le 5 n°**  
Jean-Luc LACROUX 09 51 75 89 52

**Tabac Presse - Didier LARTIGUE** 05 63 67 86 37

### *Fleuriste*

**Le Tournesol**  
Marie-Thérèse DA-SILVA 05 63 24 27 56

### *Couturière*

Clara couturière 06 65 53 96 92

### *Traductrice/interprète assermentée en portugais et français - Cours de Portugais*

Ana SILVA MARTINS 07 62 62 31 77

### *Finances*

**Banque Crédit Agricole** 05 63 64 01 65

### *Service Accompagnement Educatif Personnalisé (S.A.E.P)*

Sébastien ROGER 07 83 56 64 43

### *Médiateure / Formatrice / Préventrice*

Isabelle RIO 06 85 62 90 41

### *Atelier de réparation Informatique - Electroménager*

Benoît TOSELLI 06 72 60 90 70

### *Entretien - Ménage*

**Nettoyage Industriels des bâtiments et particuliers**  
**ASPECT NEUF 82**  
Valérie PECHARMAN 06 77 89 36 32

### *Evènementiel*

**Domaine du Roussillon (lieu de réception)**  
Ô Domaine du Roussillon 06 75 93 49 22  
**Organisation d'évènements pour enfants (ciné, spectacle, anniversaire)**  
Créat'Anim 8.2 06 74 36 32 38

### *Gîtes - Chambres d'hôtes – Air bnb*

Ô Domaine du Roussillon 06 75 93 49 22  
Jean-Jacques TOURIOL 06 11 18 22 23

### *Agriculture et Espaces Verts*

Ent CELFRUIT - Patrice PRINCEN 07 81 73 34 06

**Grimpeur - Elagueur - Alexandre DOBIGNY** 06 62 59 04 82

## SOINS ET SANTÉ



### Médecin généraliste

Docteur Sylvie JUNG 05 63 67 86 36

### Pharmacie

Anthony MANZO 05 63 24 21 32

### Clinique soins médicaux et réadaptation

Clinique la Pinède 05 63 24 62 62

### Kinésithérapeutes-ostéopathes

Kinésithérapeutes-ostéopathes 05 63 02 61 20

Gabriel BLASCO SOLER - Mercedes LORENZO FERNANDEZ

Antonio ASENSIO - Nina STAROPOLI

#### Ostéopathe

Thomas GAVEAU 06 31 91 16 41

Anaïs QUINTOLI 07 78 07 58 33

### Sage femme

ESCALETTE Mathilde [mathildeescalettesf@gmail.com](mailto:mathildeescalettesf@gmail.com)  
06 49 56 77 98

### Infirmiers

#### Infirmière

Catherine BUSCATTO 06 71 10 65 45

Cabinet d'infirmières 06.85.40.82.22

Audrey CAVANHAC

Delphine ABRIAT

Eve HOUIS

Charles FOURNIER

Cabinet d'infirmières 05 63 30 79 12

Nadège MIQUEL et Béatrice GRIMAUX

#### Cabinet d'infirmiers

Millie VALLON 06 25 74 11 58

Romain SEVEGNES 06 45 55 98 99

### Optique

#### Vos lunettes à domicile

Laurence et Emmanuel BOILEAU 06 84 37 06 57

#### Les nouveaux lunetiers

Bruno MIQUEL 05 63 93 45 22

### Location-vente matériel médical

#### Quercy Médical

Jean-Jacques TOURIOL 05 63 03 04 42

**SAPES** (support d'aide pour les professionnels et les étudiants en santé)

Marlène CARRERAS [contact@spes.net](mailto:contact@spes.net)

## ET BIEN-ÊTRE



### Esthétique

Institut de beauté Comptoir Beauté

Maéva RICHARD et Laura MOLINIÈRES 06 38 17 69 14



### Coiffeurs

#### Salon coiffure St-N'O

Isabelle LOUPIAS 05 63 67 85 69

#### Au salon de Tony

Tony Andreazza 05 63 20 30 72

#### Coiffeuses à domicile :

Patricia MALY 05 63 67 93 17

Cathy Coiffure 06 68 61 53 70

Sandrine GARRIGUES 06 82 82 26 15

Claire FERRET 06 50 38 49 67



### Reiki

#### Méthode Transgénérationnelle

Béatrice GUITARD 06 78 77 51 16

### Réflexologie

Sylvie COUDERC 06 62 56 28 79

### Okami Shiatsu

#### Praticienne en shiatsu

Marie SANCHEZ 06 71 18 07 34

### Massage et Bien-Etre

Clara Sampaio 06 65 53 96 92

### Association Vivre en soi

Favorise une approche globale du bien-être

Hélène MEYER 06 23 94 47 13

## IMMOBILIER / TRAVAUX

### Immobilier

**Négociatrice Immobilière Indépendante**  
Myriam RICHARD 06 10 11 12 17

**T.L.H Immobilier**  
Nathalie MORET 06 37 93 20 22

**Conseillère en Immobilier**  
Sylvie DUVEAU 07 80 96 88 46

### Diagnostic immobilier

**Diagnostic Immo 82**  
Olivier DUMAS VIDAU 06 31 45 85 07

### Bâtiment : Aménagement intérieur Maçon Peintre plâtrier

**Aménagement d'intérieur BTV**  
Pascal BUISINE 05 63 93 51 56

**Placoplâtre, isolation, traitement des joints, menuiserie**  
SARL MENPLAK - maîtrise d'œuvre (Les Domaines René  
Eugène) Jérôme DUILHE 06 82 72 67 03

**Jointeur Placoplâtre - Jean-Philippe PAUL** 06 81 96 46 28

**Placo-peinture - GET DECO - Gé THAO** 06 21 66 00 06

**Peintre - Didier PECHARMAN** 06 12 03 18 74

**Peinture, décoration, vitrerie, papiers peints, revêtements  
sols, parquets flottants, ravalements de façades**  
Eurl Laurent MAZAS 06 14 69 66 93

**Rénovation du bâti ancien – De la terre à l'habitat**  
Olivier BOUVARD 06 82 09 81 86

**Bâtiment – Gros Œuvres—Sarl BYBAT**  
Yannick BRAJON 06 30 52 95 24

**Pose cuisine, dressings, plaques de plâtres, parquets**  
IN'POSE – Vignal MOÏBI 06 24 65 87 42

### Signalétique

**SIGNAL – Enseigne et Agencement – Murs et Plafonds  
Tendus**  
Jean-Philippe BAYOL 05 63 20 41 32

**PUBLIMAX**  
Cyril CASTANIÉ 06 11 76 63 01

### Stores et bâches

**Vente bâches piscines et stores - Idéal Bâches**  
Julien MONRUFFET 05 63 68 04 29

### Terrassement / Projeteur

**Terrassement voirie et assainissement**  
Philippe GOMES 06 61 62 97 74

### Menuiserie / Serrurier

**Menuiserie Alu Pvc Bois –**  
Jean-Luc MALY 05 63 67 92 08

**Métallier serrurier**  
Jean-Pierre TERRANCLE 05 63 67 84 85

### Electricité - Plombier chauffagiste climatisation

**Electricité générale/Plomberie –**  
Eric FRANCES 06 20 43 46 66

**Electricité neuf et rénovation - EURL ISELEC**  
Frédéric ISEPPI 06 11 72 42 16

**Electricité et télécommunications - EGMP**  
Gabriel JAGER 06 18 36 18 32 / 05 63 31 78 61

**Electricité – A5ELEC –**  
Jean-Philippe ZOMBAI 06 51 92 18 82

**Electricité générale et domotique – GTZ'Elec**  
Romain GUTIERREZ 06 67 37 37 86

**Plombier chauffagiste –**  
Pierre MARIN 06 84 48 31 42

**Plombier climatisation –**  
Jérémy BANZATO 06 26 54 58 19

**Plombier chauffage climatisation - rénovation salle de  
bains**  
EURL Florian DEPLANQUE 07 89 33 49 01

**Multi Travaux & Maintenance – CB2M**  
Christophe BOURDONCLE 06 98 99 15 10

### Sécurité

**Alarme - A.S.D. - Clément BERNAT** 07 51 64 01 72

## ACTIVITES DIVERSES

### Designer Graphique (Print/Web)

Didier PARRILLA 06 62 04 93 23

### Photographe

**Séances photos à domicile et extérieur**  
Lucie DANIS 06 82 66 18 95

### Artiste Peintre - Artiste animalier – portraitiste

Monique FESQUET-REINHARDT 06 81 15 76 70

### De l'envie au croquis

Océane GASSET 06 35 17 38 30

### Gart

Corinne GRANDGUILLOTTE 06 85 90 54 82

### Restauration d'œuvres sculptées

**SCI Azurite**  
Elise RACHEZ et Stéphane MOREAU 05 63 92 12 46

# POINTS DE VENTE A LA FERME

## La Ferme de Sigoulène

Légumes de  
Saison

Pierre et Magalie  
TUFFAL

122 chemin de  
Sigoulène

06 85 07 42 15

## La Ferme à l'Envers

Oeufs et  
légumes de  
saison

Guillaume et  
Katrina  
TONNAIRE

3349 route de  
St Etienne de  
Tulmont

06 95 58 00 58

## les Jardins de Raphaël

Légumes de  
Saison

Denis et  
Mathieu  
ANDRIEU

2100 chemin  
de Virlande

06 89 43 98 78



## La Fabric' des Pibouls

Viande, pâtés  
et charcuterie  
de Porcs élevés  
en plein air

Clément et  
Julie POUJADE

2194 route de  
St Etienne de  
Tulmont

06 74 76 48 68

## La Ferme du Truffié

Vente de colis de  
viande, pâtés,  
charcuterie

Vaches angus et  
porcs gascon  
élevés en plein  
air

Fabienne  
GOMES

Route de  
Charros

06 09 50 87 06

# COIN DÉTENTE



*Issu de tête à modeler*

## Cocktail des sorcières

Pour réaliser votre **cocktail des sorcières**, vous aurez besoin :

- 1L d'eau gazeuse
- 1L de jus d'oranges sanguines
- Du sirop de grenadine
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 peu de sucre cristal pour la décoration

Commencez par mélanger ensemble le sirop de grenadine, le jus d'orange, l'eau gazeuse et le sucre vanillé. Gardez le sucre cristal pour plus tard. Mélangez petit à petit les ingrédients pour doser selon votre goût.

Servez votre boisson dans des verres glacés. Pour cela, il vous suffit de les placer au congélateur quelques minutes, de les sortir et de tremper le bord dans du sucre cristal.

## Grille de sudoku

4	5	2		9	1	8	7	
	8	3	5	7		1	6	4
6	7		4	3	8	9		2
3		4	8		5	7	2	
5		8	7	4	6		1	9
1	6	7		2	9		4	8
	1	6	9	8		2		5
2	4	9	1		3	6		7
8	3		2	6	7	4	9	

# CALENDRIER

OCTOBRE 2024	NOVEMBRE 2024	DECEMBRE 2024	JANVIER 2025
l m m j v s d 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	l m m j v s d 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	l m m j v s d 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	l m m j v s d 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
FEVRIER 2025	MARS 2025	AVRIL 2025	MAI 2025
l m m j v s d 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	l m m j v s d 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	l m m j v s d 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	l m m j v s d 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
JUIN 2025	JUILLET 2025	AOÛT 2025	SEPTEMBRE 2025
l m m j v s d 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	l m m j v s d 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	l m m j v s d 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	l m m j v s d 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

☺ Dates en rouge allez vite voir le calendrier des manifestations, page 31.

☺ Vacances scolaires



Collecte Ordures ménagères tous les mardis matin à partir de 5h

Toutes les informations sur le site : <https://www.mon servicedechets.com>

## CALENDRIER DU TRI SELECTIF (le lundi après-midi)

1 <sup>er</sup> Trimestre 2025	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2025	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2025	4 <sup>ème</sup> Trimestre 2025
13 janvier	7 avril	14 juillet	6 octobre
27 janvier	21 avril	28 juillet	20 octobre
10 février	5 mai	11 août	3 novembre
24 février	19 mai	25 août	17 novembre
10 mars	2 juin	8 septembre	1 <sup>er</sup> décembre
24 mars	16 juin	22 septembre	15 décembre
	30 juin		29 décembre

(sous réserves de modification du gestionnaire)

# NUMÉROS UTILES

SAMU	15 ou 115
POMPIERS	18 ou 112
GENDARMERIE DE GRISOLLES	05 63 27 04 30
GENDARMERIE DE VILLEBRUMIER	05 63 25 00 00
Permanence des Pharmacies	3237
Allo Docteur	3966
Centre Anti-Poison	05 61 77 74 47
Allo Enfance en Danger	119
Violences Femmes Info	3919
Personnes Âgées Maltraitées	3977
Correspondant Le Petit Journal - Mme CALAS	06 78 99 95 09
Encombrants - tri sélectif - ordures ménagères	05 63 22 13 13
O d'Alba (urgence/dépannage assainissement)	05 81 91 35 07
Véolia (urgence/dépannage fuite d'eau)	05 61 80 09 02
Dépannage ENEDIS (ERDF)	09 72 67 50 82
Trésorerie Municipale de Montauban	05 63 03 37 35



LE BULLETIN MUNICIPAL EST ÉLABORÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ  
DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL QUI SE RÉSERVENT LE  
DROIT DE PUBLICATION